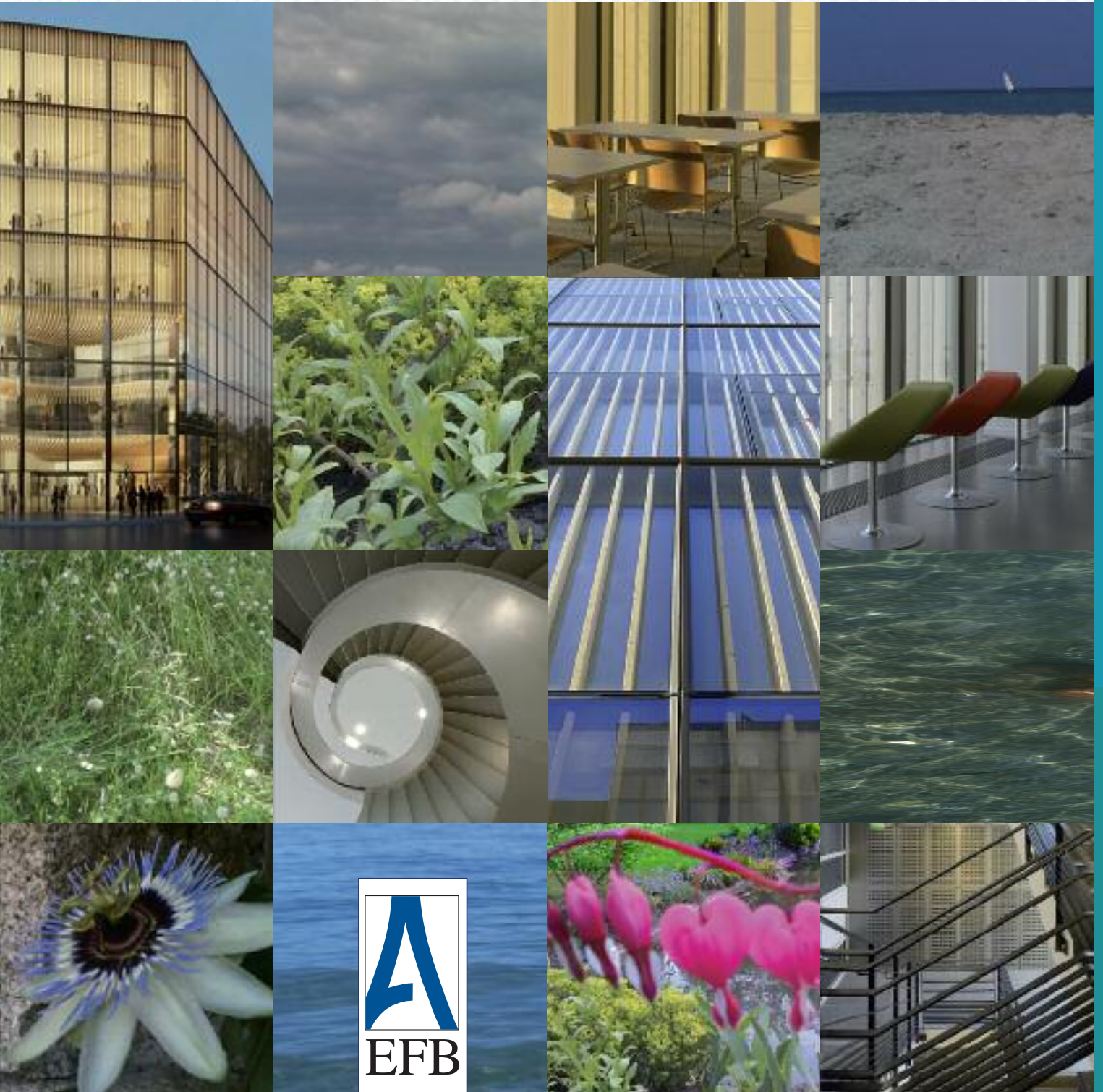


# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2012-2013







# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>MESSAGES INTRODUCTIFS</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION</b>	<b>6</b>
<b>3</b>	<b>LE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES</b>	<b>14</b>
<b>4</b>	<b>ÉTAT DES PERFORMANCES RSE DE L'EFB</b>	<b>20</b>
<b>5</b>	<b>L'ÉVALUATION DES ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE DE L'EFB</b>	<b>22</b>
<b>6</b>	<b>2013 : LE NOUVEAU DÉPART DE L'EFB</b>	<b>24</b>
<b>7</b>	<b>LES ACTIONS PHARES DE L'EFB EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE</b>	<b>26</b>
<b>8</b>	<b>LE PLAN D' ACTIONS D'AMÉLIORATION DES PERFORMANCES RSE DE L'EFB</b>	<b>46</b>
<b>9</b>	<b>MÉTHODE D'ÉLABORATION DU RAPPORT</b>	<b>47</b>
<b>10</b>	<b>LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE L'EFB</b>	<b>50</b>



# 1

## MESSAGES INTRODUCTIFS



**Christiane  
FERAL-SCHUHL**

*Bâtonnier de l'Ordre  
Présidente du Conseil d'Administration  
de l'EFB*

Ce premier bilan de responsabilité sociétale de l'École de Formation des Barreaux du ressort de la Cour d'Appel de PARIS (EFB) est avant tout destiné aux élèves-avocats, aux avocats, à leurs représentants et à ses parties prenantes.

Il a pour objet de présenter un état des pratiques et des perspectives en la matière, dans le contexte d'une École impliquée dans l'évolution d'un monde à l'avenir incertain et fragilisé.



Le développement durable, c'est d'abord la défense des droits des jeunes générations.

L'École des avocats est donc plus que naturellement en première ligne pour éduquer les générations d'avocats à cette culture du changement et aux transitions vers le nouveau modèle de société qui est en marche.

Le déménagement de l'École à Issy-les-Moulineaux a été l'occasion, sur le plan immobilier et des choix managériaux, de faire de l'EFB une véritable référence du développement durable et de la RSE.

L'équipe de l'École s'est mobilisée dans le cadre du programme « Un Ordre Partenaire, Responsable et Durable » que j'ai le bonheur de conduire depuis deux ans et a montré en maintes occasions, aux autres équipes de l'Ordre et de la Carpa, des exemples de bonnes pratiques concrètes et réalisées.

Je suis fier de cet engagement de l'École, conforté par son adhésion au Pacte Mondial dès le mois de mai 2012.

Que l'aventure continue !!!

Bien confraternellement à vous.



**Yvon Martinet**  
*Vice Bâtonnier de l'Ordre*







**Elizabeth MENESGUEN**  
*Ancien Bâtonnier  
Directeur de l'EFB*

Parce qu'elle se veut « *École d'Excellence* », l'EFB s'est engagée voilà peu dans une démarche de qualité.

Ses efforts n'ont pas été vains puisqu'elle s'est vue décerner en 2011 le label ISO 9001, label magnifiquement reconduit le 14 mars 2012.

Mais elle se veut aussi partie prenante dans l'évolution d'un monde à l'avenir incertain, frappé qu'il est par les crises financières, les attaques à l'environnement, le changement climatique... Aussi, a-t-elle résolu d'aller plus loin.

Aujourd'hui, c'est la norme ISO 26000 qui l'occupe, celle qui traduit la prise de conscience de toute organisation face aux générations futures, celle qui reflète sa responsabilité s'agissant des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, celle qui, par un comportement éthique et transparent,

- contribue au développement durable, à la santé et au bien-être,
- prend en compte les attentes de tous,
- respecte les lois en vigueur et est en accord avec les normes internationales de comportement.

Le projet est ambitieux, mais c'est le propre d'une École qui veut faire de ses élèves certes des professionnels aguerris, mais aussi et surtout des « citoyens du monde », d'un monde plus généreux, plus juste et plus beau.



« Le développement durable est dans l'ADN de l'Ordre des avocats de Paris et de la CARPA, comme il l'est dans les valeurs et les pratiques de chaque avocat. »

Il était ainsi naturel de conduire au sein de ces institutions un projet rassembleur construit autour du référentiel du développement durable pour les organisations, l'ISO 26000. Ce projet baptisé « Un Ordre partenaire, responsable et durable » a démarré dès 2011 sous la conduite de Madame Séverine VIEUILLE, chef de projet.

C'est en octobre 2012 que l'EFB a rejoint l'Ordre et la CARPA dans la poursuite de ce projet en adhérant à son tour au pacte mondial des Nations Unies. Par cette adhésion, l'Ordre, la CARPA de Paris et l'EFB témoignent de leur volonté de s'engager dans une logique de transparence, à rendre compte de leurs décisions à leurs parties prenantes.

Voici donc le premier rapport « Responsabilité sociétale d'entreprise » que présente l'EFB qui s'engage, dorénavant, à rendre public tous les ans le bilan de ses actions et à adopter, soutenir et appliquer les principes du Pacte mondial.

La réalisation de ce projet est le fruit de tous. Présidé par Monsieur le Vice Bâtonnier Yvon Martinet, le comité de pilotage est composé d'intervenants divers : Madame la Directrice générale des Services, de l'Ordre, Marie-Christine Labrousse, Madame la Directrice des Ressources humaines, Marie-Anne Falck, Nicolas Corato, Monsieur le Directeur des achats, Michel Brichard, Monsieur le représentant du personnel et du CHSCT, Antoine Ory et des avocats élus membres de la commission de développement durable.

Madame la Directrice de l'EFB, Élisabeth Ménesguen et Madame Anne Illouz, responsable de la communication, représentent l'EFB au sein de ce comité résolument engagé dans sa démarche d'éthique pour les générations futures.



**Anne Illouz**  
*Référente EFB*





L'EFB, École de Formation professionnelle des Barreaux de la Cour d'Appel de Paris est le plus important des onze Centres Régionaux de la Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA).

Les promotions comptant plus de 1 700 élèves avocats, l'EFB forme chaque année près de la moitié des futurs avocats de France.

Si l'École est majoritairement l'École du barreau de Paris, elle est également celle des huit autres barreaux du ressort de la Cour d'Appel de Paris : ceux d'Auxerre, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de l'Essonne, de Fontainebleau, de Meaux, de Melun et de Sens.

Compte tenu de l'importance des barreaux de Bobigny et de Créteil, l'EFB s'est dotée depuis 2000 d'une antenne locale dans chacune de ces deux localités.

À quelques pas de Paris, l'École dispose de près de 10 000 m<sup>2</sup> entièrement dédiés à ses missions ; 30 salles de cours, 4 salles de conférence de 100 à 200 places, un auditorium de 370 places, un service audiovisuel, la bibliothèque Jean-Claude Woog, un atelier d'imprimerie, des espaces de détente et une cafétéria donnant sur une terrasse paysagée, lieu de rencontre et d'échange.

L'EFB est le lieu professionnalisant où les élèves avocats passent du statut d'étudiant en droit à celui d'avocat. L'ingénierie pédagogique mise en place leur permet d'acquérir :

- Un savoir-être : déontologie et éthique de la profession d'avocat occupent une place importante dans la formation,
- Un savoir-faire généraliste : tout bon avocat doit avoir conscience et connaissance de la pluridisciplinarité dans l'exercice de son métier,
- Un savoir-faire spécialisé qui permettra au futur avocat d'être opérationnel.

L'École a vocation à leur transmettre les compétences nécessaires à l'exercice de leur métier, leur fournir les outils indispensables à leur carrière, ainsi que les valeurs de la profession. C'est la raison pour laquelle la déontologie est une matière essentielle, enseignée et mise en pratique dès les premiers jours à l'École.

Fruit d'un travail concerté entre l'École, les barreaux du ressort de la Cour d'Appel de Paris, les cabinets d'avocats et les intervenants, l'offre éducative de l'École est constamment améliorée, afin d'offrir un programme de formation adapté aux besoins de la profession. N'oublions pas qu'elle a aussi vocation à permettre aux avocats de répondre à leur obligation de formation continue. Loin d'une conception théorique du droit, l'EFB est une école professionnelle qui propose une approche pragmatique et pratique du métier d'avocat.

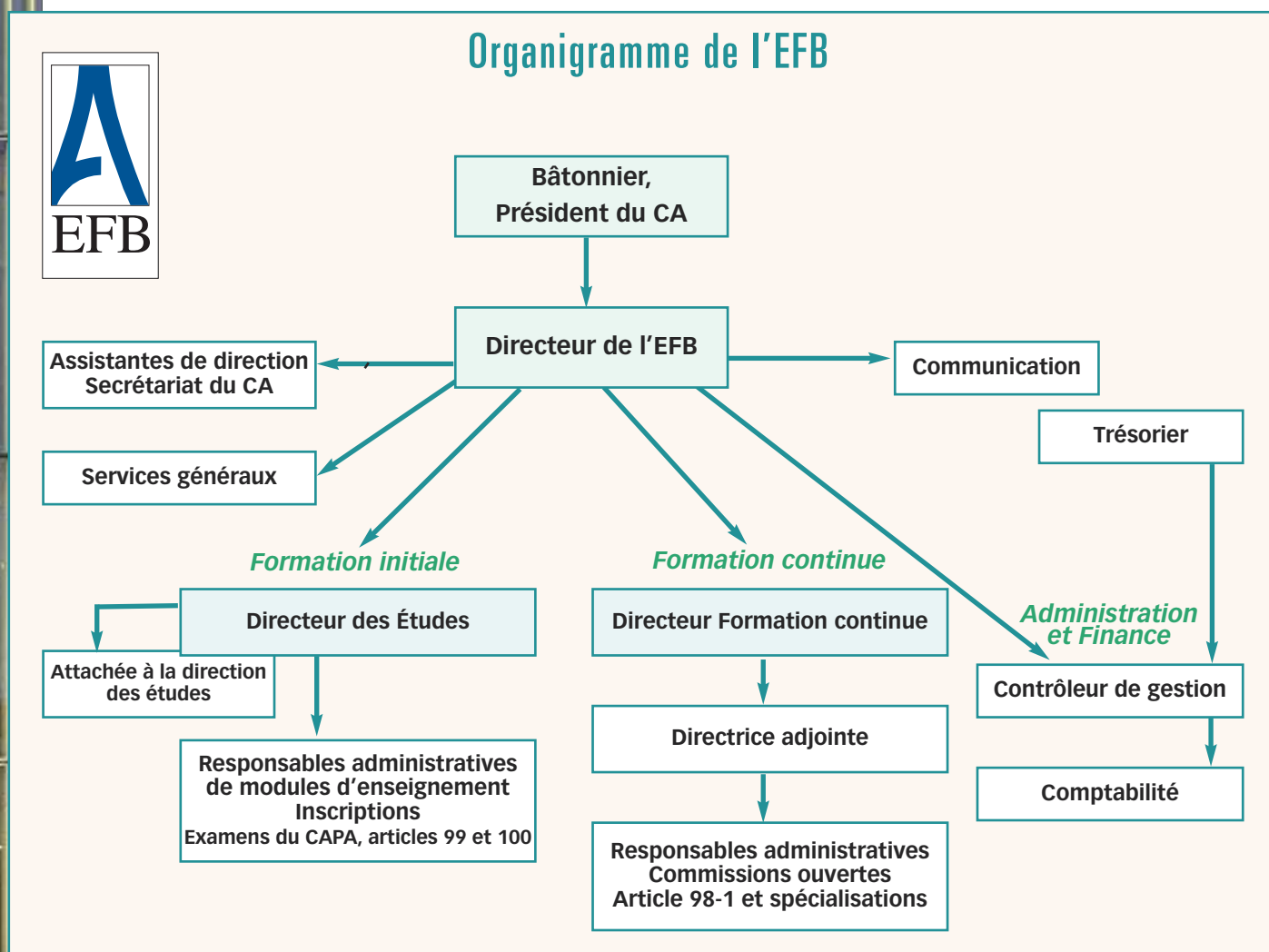


ATION



- L'EFB a été instituée et fonctionne en application des dispositions de la loi du 31 décembre 1971 modifiée par la loi n° 2004-130 du 11 février 2004 et son décret d'application n°2004-1386 du 21 décembre 2004.
- L'EFB a la qualité d'établissement d'utilité publique doté de la personnalité morale en application de l'article 14 de la loi du 31 décembre 1990.
- Le Conseil d'administration de l'EFB est composé d'avocats, de magistrats, de professeurs des universités et de représentants des élèves avocats.

## Processus de gouvernance





## Un peu d'histoire : de la création de l'École à nos jours

- **13 MARS 1804** La loi impose officiellement la nécessité de l'obtention de la licence en droit pour pouvoir exercer la profession d'avocat. Cette obligation existait déjà avant la révolution de 1789. Elle avait été supprimée en 1790, dans le cadre général de la suppression de la profession.
- **14 DÉCEMBRE 1810** Décret de rétablissement des Ordres d'avocats, supprimés à la Révolution. Les Conseils de l'Ordre sont chargés de la formation des avocats stagiaires.
- **26 JUIN 1941** Création du CAPA, Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat, délivré à l'issue d'une année d'enseignement théorique et pratique.
- **31 DÉCEMBRE 1971** La loi n° 71-1130 donne la consécration législative à cette initiative et crée les Centres de Formation Professionnelle des Avocats, CFPA, qui deviendront ultérieurement CRFPA, Centre Régionaux... Il s'agit de compléter et de parfaire, à la sortie des Universités, la formation des jeunes avocats. Un centre de formation est institué auprès de chaque Cour d'appel.
- **2 AVRIL 1980** Un décret instaure un examen d'entrée aux centres de formation professionnelle. Ces centres sont désormais en charge de la préparation au CAPA, en lieu et place des Universités.
- **1981** Création à Paris du premier des Centres de Formation Professionnelle des Avocats, rue du Colonel Combes, dans le 7e arrondissement.
- **1995** Le centre prend sa dénomination actuelle d'EFB, École de Formation Professionnelle des Barreaux de la Cour d'appel de Paris ; ces barreaux sont ceux d'Auxerre, Bobigny (Seine-Saint-Denis), Créteil (Val-de-Marne), Évry (Essonne), Fontainebleau, Meaux, Melun, Paris et Sens.
- **2000** Création des antennes de Bobigny et Créteil pour faire face à l'augmentation significative du nombre d'élèves avocats.
- **JANVIER 2005** Entrée en vigueur de la loi n° 2004-130 du 11 février 2004 (décret d'application 2004-1386 du 21 décembre 2004) : la formation continue des avocats est rendue obligatoire, 20 heures annuelles ou 40 heures sur 2 ans.
- **JANVIER 2006** La formation initiale qui prépare les élèves avocats au CAPA fait l'objet de modifications significatives, dont la durée du cursus qui passe de 12 à 18 mois et la création du PPI, le Projet Pédagogique Individuel.
- **JANVIER 2013** Emménagement de la nouvelle EFB à Issy-les-Moulineaux

## Le recrutement

Les élèves avocats sont recrutés au minimum à bac+4 sur un examen sélectif composé d'épreuves écrites d'admissibilité et d'épreuves orales d'admission définies par arrêté.

Le candidat ayant obtenu une moyenne de 10/20 est déclaré admissible et peut présenter les épreuves orales d'admission : elles consistent en un exposé suivi d'une discussion avec le jury composé d'un avocat, d'un magistrat et d'un universitaire sur un sujet relatif aux droits de l'homme et libertés fondamentales (épreuve dite du « grand oral »), ainsi que trois autres oraux sur différentes disciplines juridiques au choix du candidat et une épreuve de langue étrangère. Le candidat ayant obtenu une moyenne générale de 10/20 aux épreuves d'admissibilité et d'admission est déclaré admis.

L'examen sélectif d'entrée à l'EFB est organisé par les différents instituts d'études judiciaires (IEJ) de la région parisienne en septembre. Chaque IEJ est rattaché aux universités de Paris disposant d'une faculté de droit (Paris-I, Paris-II, Paris-V, Paris-XI, Paris-XII, Paris XIII, notamment). Bien que l'université d'Évry-Val d'Essonne ne soit pas située dans Paris, son Institut d'études judiciaires permet d'accéder à l'EFB.

Les docteurs en droit peuvent directement s'inscrire à l'EFB. Néanmoins, depuis la réforme de 2005, ils ne sont plus dispensés de la formation professionnelle initiale. Plus de 1 600 élèves sont admis chaque année à l'EFB sur des milliers de candidats. Les résultats peuvent grandement varier d'un IEJ à l'autre, de sorte que l'établissement d'un taux de réussite global reste difficile : il se situerait autour de 40 %.

Bien qu'une maîtrise de droit (ou master 1, soit bac+4) suffise pour être candidat à l'examen, la sélectivité - d'ailleurs accrue avec la réforme de l'examen opérée à la rentrée 2005 - fait que la plupart des candidats sont titulaires d'un ou de plusieurs masters (ex-DESS et ex-DEA, soit bac+5) ou équivalents et recourent à des préparations privées pour augmenter leurs chances de succès à l'examen.

## Le cursus de formation

Depuis la réforme de 2005, la formation à l'EFB s'étale sur dix-huit mois et se déroule comme suit :

- six mois de scolarité à l'EFB ;
- six mois en projet pédagogique individuel (PPI) ;
- six mois en cabinet d'avocats.

S'ils doivent obligatoirement finir leur scolarité par le stage en cabinet d'avocats, les élèves de l'EFB sont libres de commencer par le semestre d'acquisition des fondamentaux à l'EFB ou par leur PPI. Le semestre d'acquisition des fondamentaux à l'EFB est organisé de telle sorte que les élèves avocats peuvent, s'ils le désirent, effectuer un stage non obligatoire. Le PPI est destiné à renforcer l'orientation des futurs avocats dans la perspective de leur insertion professionnelle : défini par l'élève et approuvé par l'EFB, il peut consister en un stage en juridiction, en institution publique, en



entreprise, en cabinet d'avocats à l'étranger, en une formation complémentaire ou en la poursuite du second semestre d'un master entamé avant l'entrée à l'EFB en janvier. Le semestre d'enseignement à l'EFB vise à l'acquisition des fondamentaux de la profession : déontologie, procédures juridictionnelles, techniques d'expression et d'argumentation tant à l'oral qu'à l'écrit, gestion et management d'un cabinet, connaissance d'au moins une langue étrangère dans tous ses aspects juridiques. Le savoir-faire en matière de conseil juridique est autant développé que l'aptitude à la plaidoirie et les techniques judiciaires.

À la fin de leur scolarité, les élèves avocats doivent passer une série d'examens fixés par arrêté afin d'obtenir le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA). Ils prêtent alors serment à la cour d'appel de Paris : « Je jure, comme avocat, d'exercer mes fonctions avec dignité, conscience, indépendance, probité et humanité. » Ils peuvent alors s'inscrire au barreau de leur choix et exercer la profession d'avocat.

L'EFB assure également la formation continue des avocats. Cette mission prend d'autant plus d'importance que la formation continue est devenue obligatoire pour tous les avocats : vingt heures par an ou quarante heures sur deux ans.

## Éthique et intégrité

L'éthique et l'intégrité sont des principes fondamentaux inhérents à l'exercice du métier d'avocat. Le code de déontologie est un des garants de ces valeurs que se doit de respecter chacune des personnes, morale ou physique, intervenant dans la sphère de l'EFB.

L'EFB a pour mission d'inculquer à ses élèves avocats le sens du serment d'avocat qu'ils prêteront à l'issue de leur formation.

« Je jure, comme Avocat, d'exercer mes fonctions avec dignité, conscience, indépendance, probité et humanité. »

D'autres dispositifs ont également été mis en place pour renforcer l'impact pédagogique des actions entreprises par l'École.

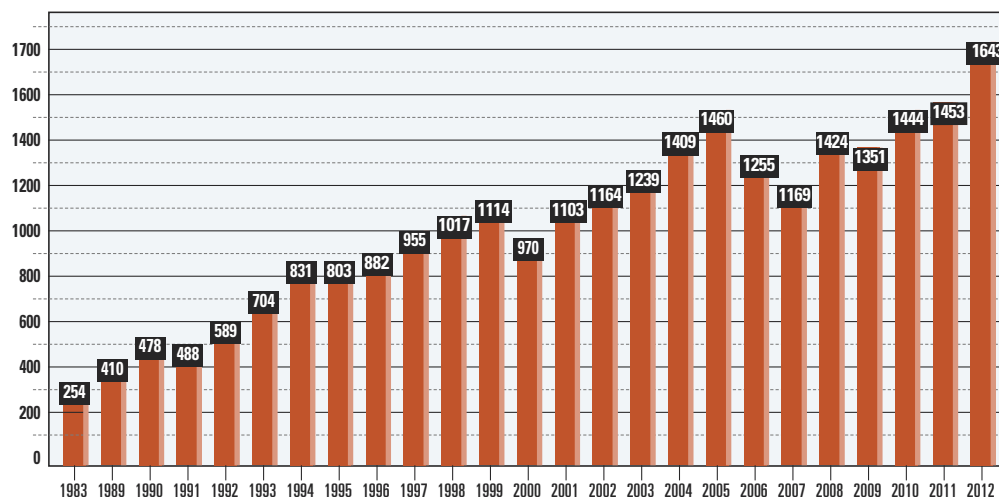
- **À l'attention des élèves** : le règlement intérieur de l'EFB qui fixe les règles de comportement et de savoir-être au sein de l'établissement. Une charte des élèves est également en cours d'élaboration.

- **À l'attention des intervenants** : La récente certification ISO 9001 de l'EFB a permis la mise en place à l'École d'un dispositif de recrutement des intervenants basé sur des critères exigeants. Une Charte du Maître d'Enseignement, validée en 2011 par le Conseil de la Pédagogie et le Conseil d'administration, définit désormais leur profil, leur mission vis-à-vis des élèves avocats et leurs obligations vis-à-vis de l'École.

- **À l'attention des fournisseurs** : signée en 2012 cette charte enjoint les fournisseurs de l'EFB à s'engager dans une démarche de responsabilité sociétale, dans ses aspects liés aux Droits de l'Homme et au respect de l'environnement.

## L'EFB en quelques chiffres (octobre 2013)

### Évolution de l'effectif des promotions depuis 1983



1 733

Nombre d'élèves Promotion Robert Badinter 2013

42

Personnel permanent

600

Nombre d'intervenants dont les 3/4 sont avocats

8 178 000 €

Financement de l'École (sur douze mois) qui se décompose ainsi :

- 4 618 000 € (60 %) Contribution des barreaux
- 2 170 000 € (27 %) Droits d'inscription 1<sup>ère</sup> année et 2<sup>ème</sup> année
- 855 000 € (10 %) État (dont bourses)
- 475 000 € (6 %) Ressources propres

1 275 000

feuilles papier A4 commandées au 1<sup>er</sup> semestre 2013

1 096 386

tirages enregistrés à la reprographie au 1<sup>er</sup> semestre 2013

8 686

m<sup>2</sup> : surface SHON de l'EFB

1 900

capacité d'accueil de l'EFB

1 400

 Facebook

500

abonnés Twitter

380

capacité d'accueil de l'amphithéâtre du RDC

180

euros : tarif préférentiel Forest Hill à l'année pour les élèves de l'EFB

52

prélèvements réalisés lors de la journée don du sang organisée par l'EFS à l'EFB

3

gr : poids du plastique économisé pour un gobelet jetable remplacé par une tasse

2

nombre de personnes bénéficiant en 2013 de conditions de télétravail à l'EFB ■





**N**ous considérons ici comme parties prenantes de l'EFB toutes les personnes, morales ou privées, qui impactent ou peuvent être impactées par les activités et les décisions de l'École.

Si on se réfère à la norme ISO 26000, bien connaître ses parties prenantes et être en mesure d'identifier de manière dynamique leurs attentes est une compétence essentielle si l'on veut appréhender correctement sa responsabilité sociétale, c'est-à-dire son engagement à contribuer au développement durable de la société.

La raison d'être de l'École, les valeurs qui l'animent et son engagement à promouvoir et respecter le code de déontologie des avocats sont les principaux moteurs de cette ouverture permanente qui permet un véritable dialogue avec les différentes parties prenantes intéressées par les activités de l'École et leurs impacts sur la société.

Le diagnostic de responsabilité sociétale selon la norme ISO 26000 réalisé en 2012 et en 2013 a comporté une phase d'analyse de ces parties prenantes. L'EFB en a réalisé une cartographie complète et a procédé à une identification de leurs attentes. Cette analyse a également été l'occasion pour l'École de faire l'inventaire de sa sphère d'influence. En d'autres termes, elle a identifié les parties prenantes concernées par sa volonté de promouvoir la responsabilité sociétale.

Dans les paragraphes suivants, nous nous attacherons à décrire les liens particuliers que l'EFB entretient avec ses parties prenantes les plus significatives.

### **Les parties prenantes qui contribuent directement au cœur de métier de l'EFB**

Ces parties prenantes sont celles qui sont directement concernées par le cœur de l'activité de l'École. Il s'agit principalement des élèves avocats, des avocats suivant une formation continue, des intervenants et des salariés, sans oublier les ordres des Barreaux du ressort de la Cour d'Appel de Paris...

Il a été dit plus haut que l'École n'est pas seulement l'École du Barreau de Paris. Elle est aussi celle des Barreaux d'Auxerre, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de l'Essonne de Fontainebleau, de Meaux, de Melun et de Sens. Tous sont d'ailleurs représentés au sein du Conseil d'administration.

Leurs attentes sont grandes tant au plan de la formation initiale, l'École ayant vocation à former ceux qui demain grossiront leurs rangs, qu'au plan de la formation continue, puisqu'il lui appartient de permettre à leurs membres de cultiver leurs compétences pour répondre toujours mieux aux besoins du droit des habitants de leur ressort.

L'École se doit donc de leur prêter une écoute particulière ; des réunions sont organisées tous les trimestres qui lui permettent de mettre en place des formations adaptées.

# LES PRENANTES

Il existe plusieurs dispositifs permettant de gérer au mieux ces parties prenantes centrales que sont les élèves avocats et les avocats suivant une formation continue. Une source importante d'information prenant en compte la satisfaction des étudiants et des avocats émane d'un questionnaire qui leur est remis de manière systématique. Les élèves peuvent notamment aller sur l'intranet « Espace Étèves » pour recueillir des informations et évaluer les cours, tant sur le contenu pédagogique que sur le plan matériel, tout comme peuvent le faire les apprenants de la formation continue sur le site internet ou par mail. Il est possible à chacun de poser des questions libres ou de laisser des commentaires. Enfin, un Guide Pratique de l'élève fait l'objet d'une diffusion dématérialisée auprès des étudiants à chaque rentrée.

Dans le cadre de son engagement en matière de responsabilité sociétale, l'École se donne pour orientation de sensibiliser les étudiants à s'impliquer dans des activités Pro Bono ou à les aider à le faire. Un accompagnement psychologique est prévu pour les étudiants en situation d'échec. Les étudiants en recherche de stage sont également suivis individuellement. Enfin, il est important de noter qu'un projet de « Charte de l'Élève avocat », élaboré en concertation avec eux, est en cours de développement.

**Un élève avocat, Paul BENELLI,**  
*Président de l'Association des Elèves Avocats (AEA)*

**« Un grand merci à toute l'École de formation du Barreau et son administration, qui nous accueillent et nous accompagnent quotidiennement au sein de cette belle arche, imaginée par l'architecte Wimotte. C'est un plaisir chaque jour de vivre dans un cocon où règne une vraie émulation et où la Culture et l'Art sont des maîtres mots. Nous mesurons la chance de pouvoir, ensemble, organiser ces expositions, ces conférences et ces colloques qui font que l'EFB sera, non seulement l'école d'une formidable profession, mais aussi et surtout un vrai centre culturel. »**

La relation avec les intervenants est elle aussi très suivie, dans la mesure où l'EFB identifie clairement son importance dans la qualité de l'enseignement dispensé. La Charte de l'Intervenant qui leur est remise décrit leurs droits et obligations (qualité de l'enseignement, implication, ponctualité, travail préparatoire, etc.). L'EFB a pour projet d'aller plus loin en ajoutant à ce document des recommandations liées aussi bien à l'environnement (notamment sur les déplacements), qu'aux aspects déontologiques inhérents aux matières enseignées. Il existe une volonté de développer le mérite du travail de chacun : le titre de « Maître d'Enseignement » est en soi une marque de reconnaissance accordée au vu de critères précisés par la Charte de l'Intervenant.

Enfin, il est important de préciser que l'EFB attache une importance toute particulière au respect des droits de propriété. Des contrats de cession de droits d'auteurs sont signés par les intervenants qui ont contribué à l'élaboration des supports de formation.







Pour ce qui est du personnel de l'École, l'outil de dialogue principal consiste en des entretiens annuels au cours desquels sont abordés tous les sujets d'importance pour les salariés : objectifs, souhaits de formation, d'évolution, confort de travail, contraintes, etc. Préalablement à ces entretiens, un questionnaire détaillé est soumis à chacun des membres du personnel permettant de s'auto-évaluer. La politique interne menée par l'école est très attachée au bien-être des salariés (gestion du stress, sophrologie, horaires de travail, télétravail).

Par ailleurs, dans le cadre du système de management de la qualité certifié ISO 9001, des réunions mensuelles de service permettent de faire un point sur les actions menées et à venir.

Les instances représentatives du personnel font également l'objet d'une grande attention de la part de la Direction de l'École : une réunion mensuelle est organisée avec les délégués du personnel, autour d'un ordre du jour déterminé par eux. À titre d'exemple, le déménagement de l'École a été l'occasion d'interroger les différents membres du personnel afin de définir l'ergonomie de leurs postes, l'organisation et le placement des bureaux, etc.

La relation avec ces parties prenantes très significatives pour l'École fait l'objet d'une formalisation et d'un suivi très rigoureux. Les performances enregistrées sont périodiquement communiquées au Bâtonnier et au Conseil d'Administration.

L'EFB se donne aujourd'hui pour objectif de renforcer ses performances avec les étudiants, les intervenants et les avocats en les sensibilisant davantage aux impacts de leurs déplacements.

## Les partenaires qui contribuent aux performances de l'EFB

Certaines parties prenantes, considérées comme essentielles au bon déroulement des missions de l'école et à l'atteinte de ses objectifs, ne sont cependant pas aussi directement concernées que les apprenants ou le personnel. Il s'agit des fournisseurs et prestataires, identifiés et évalués suivant des critères très précis, comme le suppose un système de management de la qualité certifié. Avec eux également, l'EFB entretient des relations mutuellement bénéfiques afin qu'ils continuent à toujours mieux contribuer à la réussite de l'École tout en réalisant leurs propres objectifs. Il est important de noter deux choses :

- La sélection des fournisseurs est soumise aux règles du code des marchés publics. L'EFB met un point d'honneur à respecter très rigoureusement le principe d'égalité.
- Une charte d'adhésion est transmise à chaque fournisseur afin que chacun s'engage, tout comme le fait l'école, à rentrer dans une logique d'amélioration continue de leur action en matière de responsabilité sociétale.

Fournisseurs et prestataires sont également identifiés comme partenaires significatifs dans le cadre de la veille réglementaire et comparative de l'École. Ainsi, des contrôles sont périodiquement réalisés par la préfecture, ainsi que par l'APAVE concernant la gestion de la sécurité.

Les axes de progrès de l'École résident dans le renforcement de la prise en compte des aspects RSE dans la gestion de la relation avec les fournisseurs et les prestataires. Considérant que l'EFB a vocation à donner l'exemple aux autres écoles de formation, il s'agit donc de développer des dispositifs de promotion de la responsabilité sociétale adaptés à celles-ci.

**Un fournisseur, Vincent VALENZA,**  
Directeur commercial, Imprimerie Objectif Communication

*« Voilà deux ans que l'EFB nous confie ses travaux d'impression et tout particulièrement, ses précieux diplômes du CAPA. Je tiens à la remercier de la confiance qu'elle nous accorde et que nous avons à cœur de satisfaire, dans le respect des contraintes écologiques dictées par l'engagement de notre établissement dans une démarche de développement durable "Imprim'vert". Toutes les encres utilisées sont des encres végétales imprimées sur du papier certifié ISO 9001 (PEFC blanchi sans chlore). »*

## Les parties prenantes du territoire

L'EFB est une école qui a pour objectif de s'ancrer fortement dans son territoire en participant activement à son développement économique, social et environnemental. Ainsi, l'École entretient des relations très étroites avec la mairie d'Issy-les-Moulineaux qui s'est beaucoup investie dans son déménagement.

**André Santini, ancien Ministre,**  
Député-maire d'Issy-les-Moulineaux

*« Ce bâtiment répond aux normes environnementales les plus strictes (celles du label BBC et certification Haute Qualité Environnementale), permettant ainsi d'atteindre une économie d'énergie de l'ordre de 50 % par rapport au cadre réglementaire.*

*En cela, il s'inscrit parfaitement dans la dimension environnementale qui prédomine dans tout le quartier d'affaires "Seine Ouest". Ce quartier est d'ailleurs connecté au réseau IssyGrid – premier réseau de quartier intelligent – qui permet une gestion en temps réel de la consommation d'énergie et sa régulation, que ce soit pour les bureaux, les logements ou encore l'éclairage public. L'EFB s'intègre ainsi dans le projet de développement du dispositif IssyGrid, dont les objectifs d'optimisation énergétique (limitation des gaspillages et des pics bru-*





*taux de consommation) nécessitent des bâtiments performants d'un point de vue écologique.*

*De plus, la localisation de l'EFB au sein du quartier d'affaires d'Issy-les-Moulineaux lui permet d'être au cœur même de la vie économique et sociale, par exemple d'interagir aisément avec les sièges des grandes entreprises qui y sont implantées.*

*L'École participe à la vie et au dynamisme de ce quartier grâce à la présence de ses jeunes étudiants, notamment au travers de leur implication dans le tissu associatif et sportif local. La présence de résidences étudiantes à proximité renforce également l'attractivité du secteur. Réciproquement, la journée porte-ouverte organisée le 8 juin 2013, afin de permettre à tous les Isséens de découvrir l'EFB, a attiré de nombreux visiteurs curieux et enthousiastes.*

*C'est bien la preuve que l'École et ses élèves sont d'ores et déjà pleinement intégrés dans ce quartier et dans notre ville d'Issy-les-Moulineaux, pour la plus grande fierté de tous nos habitants ! »*

De bonnes relations avec les acteurs économiques du territoire permettent à l'École de contribuer à son développement économique, aussi bien par le placement des Élèves avocats dans des entreprises du voisinage, que par l'organisation d'interventions de leur part dans des chambres consulaires au profit de créateurs d'entreprises ou d'associations (mécénat de compétences).

Le bâtiment de l'École de Formation du Barreau (EFB), imaginé par l'agence Wilmotte & Associés, est une belle réussite architecturale avec sa façade singulière alliant bois (symbole de la justice) et verre (symbole de la modernité et de la transparence). La structure en verre est conçue sur la base d'une technique de double vitrage extérieur qui entoure la structure en bois comme un aquarium, et permet ainsi de stocker la chaleur et de stopper sa diffusion à l'intérieur du bâtiment.

**Jean-Michel WILMOTTE,**

*Fondateur de l'agence d'architecture Wilmotte et Associés*

*« Ma réflexion a été de faire coïncider les matériaux utilisés, l'architecture intérieure et extérieure avec les valeurs intrinsèques de la Justice. Le bois est un matériau omniprésent dans les lieux de Justice et avec lui la symbolique de l'arbre et du chêne de Saint Louis. En lui ajoutant le verre, je donnais une dimension très contemporaine axée sur la transparence »*

L'implication de l'EFB peut même dépasser les limites de son territoire en abordant des aspects plus « universels ». Ainsi, l'école s'implique particulièrement dans les deux organisations non gouvernementales que sont « Avocats sans frontières » et « Planète Urgence » qui envoient des avocats à l'étranger pour défendre les Droits de l'Homme.



Durant leur scolarité, les élèves avocats assurent deux séries de consultations gratuites dans le cadre de l'accès au droit. L'EFB a, en effet, la volonté d'encourager le pro bono et d'inciter les étudiants à s'investir dans des associations caritatives (mécénat de compétences).

L'École encourage également bon nombre d'initiatives sportives comme, par exemple, la Juris' Cup, régates des professions juridiques, à laquelle participe chaque année un équipage de l'EFB.

(positionner une photo du bateau EFB 2013)

Il est également important de mettre en évidence la relation que l'EFB entretient avec le monde de l'art. Pour exemple, l'exposition de sculptures monumentales de Jean-Alexandre Delattre dans le hall d'accueil du nouveau bâtiment depuis le mois de juin 2013, ou encore celle de Valérie Drummond, sculpteur sur bronze, depuis le mois d'octobre. L'objectif est de taille : sensibiliser les étudiants en introduisant des œuvres artistiques dans leur paysage quotidien.



**Jean-Alexandre DELATTRE,**  
*Sculpteur*

*« Je suis heureux et fier d'exposer mes œuvres dans ce lieu superbe, sobre et convivial à la fois. En rencontrant les élèves, j'ai été surpris de leur ouverture d'esprit à la culture. Avec toute ma reconnaissance. »*

Enfin, l'EFB attache également une grande importance à ses relations avec le grand public, en particulier à travers la qualité et l'actualisation des informations publiées sur son site internet, mais aussi à travers les nombreuses manifestations et conférences organisées à l'école sur des thèmes liés au Droit. Robert Badinter, parrain de la promotion 2013, réunissait les élèves en mars 2013 sur le thème du rôle du Barreau de Paris durant la seconde guerre mondiale. Philippe Bilger, ancien magistrat et Herve Témime, avocat, quelques mois plus tard et toujours à l'EFB, captivaient leur auditoire en débattant sur le thème de « L'éloquence judiciaire ». ■



# 4

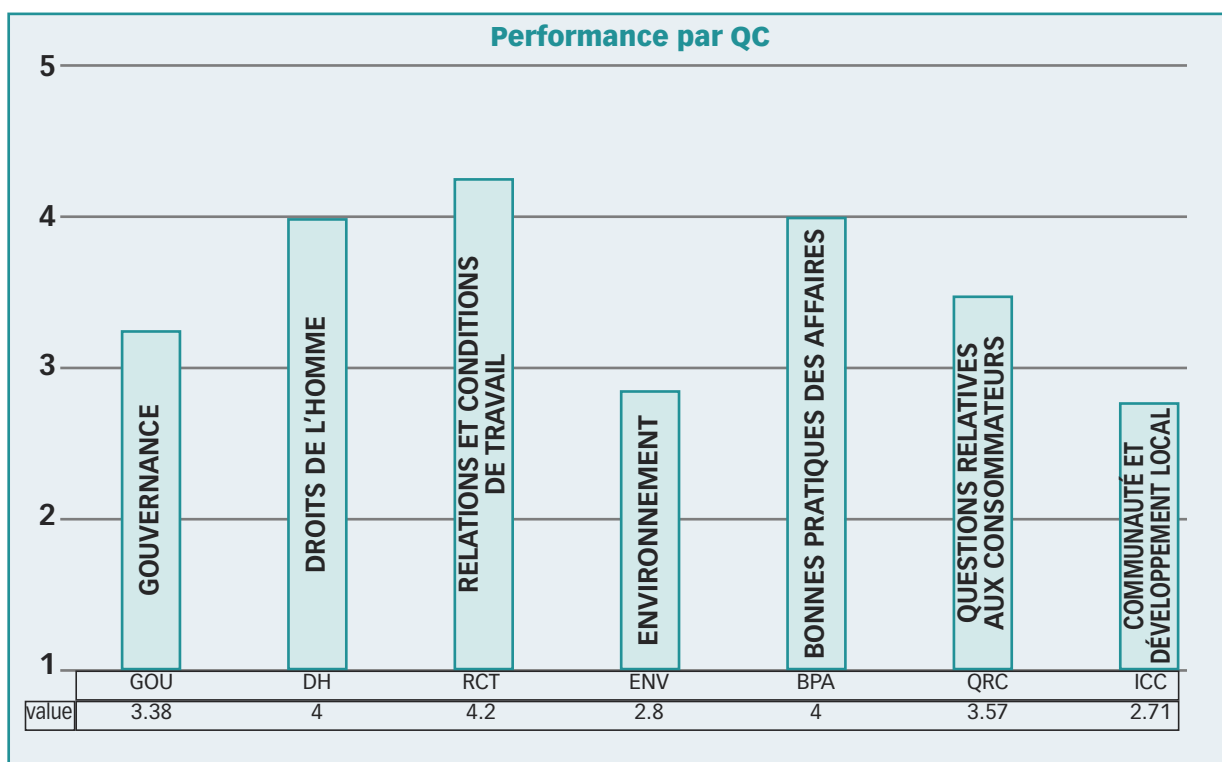
# ÉTAT DES PERFORMANCES RS

Le diagnostic des performances de l'EFB au regard des lignes directrices de l'ISO 26000 a permis de mettre en évidence les bonnes pratiques de l'École, mais aussi les points sur lesquels elle devrait concentrer ses efforts d'amélioration.

Le graphique ci-dessous met en évidence un profil relativement homogène. Les performances RSE de l'EFB sont particulièrement bonnes en matière de Droits de l'Homme, de relations et conditions de travail et de loyauté des pratiques.

Cependant, elle doit tendre à améliorer la maîtrise de ses impacts environnementaux et la formalisation de son implication dans le développement local.

Tableau des niveaux de performance atteints pour chaque question centrale de l'ISO 26000

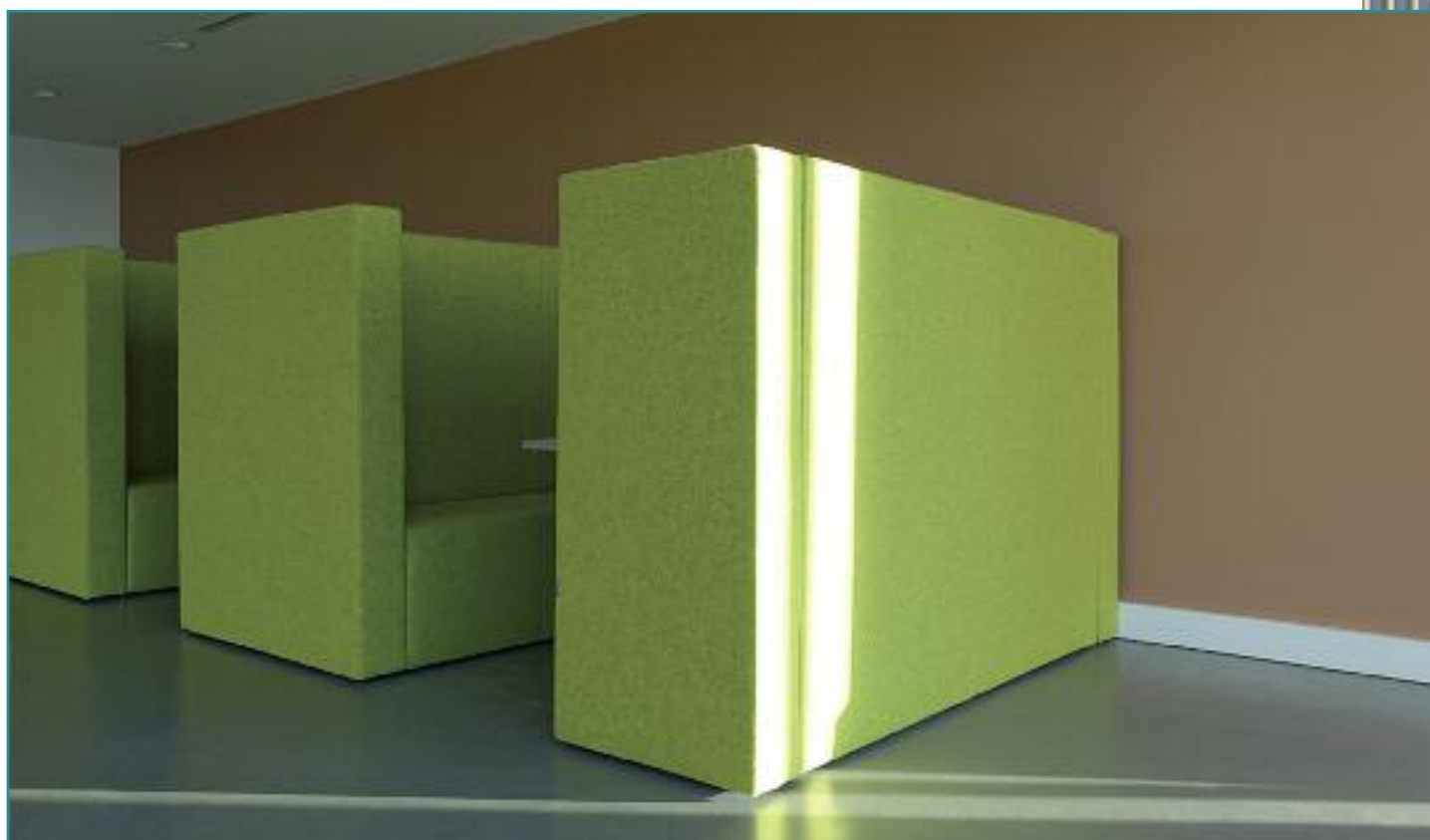


## Les principales conclusions de cette étude montrent :

- que l'EFB dispose d'un système de management de la qualité efficace, orienté « Satisfaction clients » qui permettra d'intégrer des aspects de responsabilité sociétale dans les processus de l'école.
- que les principes de responsabilité sociétale sont déjà partiellement pris en compte à travers la promotion de la déontologie de l'avocat. Cependant, une charte de valeurs reste à formaliser pour encadrer le respect des principes par l'ensemble des parties prenantes internes.

# E DE L'EFB

- Un véritable engagement pour l'environnement est constaté tant par la Direction que les équipes de l'école. Une politique de management environnemental reste à mettre en place.
- Des opportunités intéressantes existent en matière de promotion de la responsabilité sociétale auprès des étudiants et des avocats en intégrant des formations spécifiques de sensibilisation à la RSE, mais aussi des aspects RSE dans chaque formation.
- Un bon niveau de dialogue social existe au sein de l'EFB. Sont pris en compte les aspects liés aux conditions de travail, à la santé et à la sécurité (en particulier sur les risques psychosociaux).
- Un fonds de solidarité est en projet pour venir en aide aux étudiants en difficulté financière.
- L'EFB montre un engagement sociétal fort en impliquant les élèves dans l'accès au Droit pour tous. C'est une opportunité unique de renforcer les liens avec les pouvoirs publics et les collectivités dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Durable et des Agenda 21 des collectivités.
- L'importance de l'EFB au sein de son territoire d'implantation est significative. Aussi est-il important d'en évaluer son poids économique. ■





# 5

## L'ÉVALUATION DES ÉMISSIONS À EFFET DE SERRE DE L'EFB

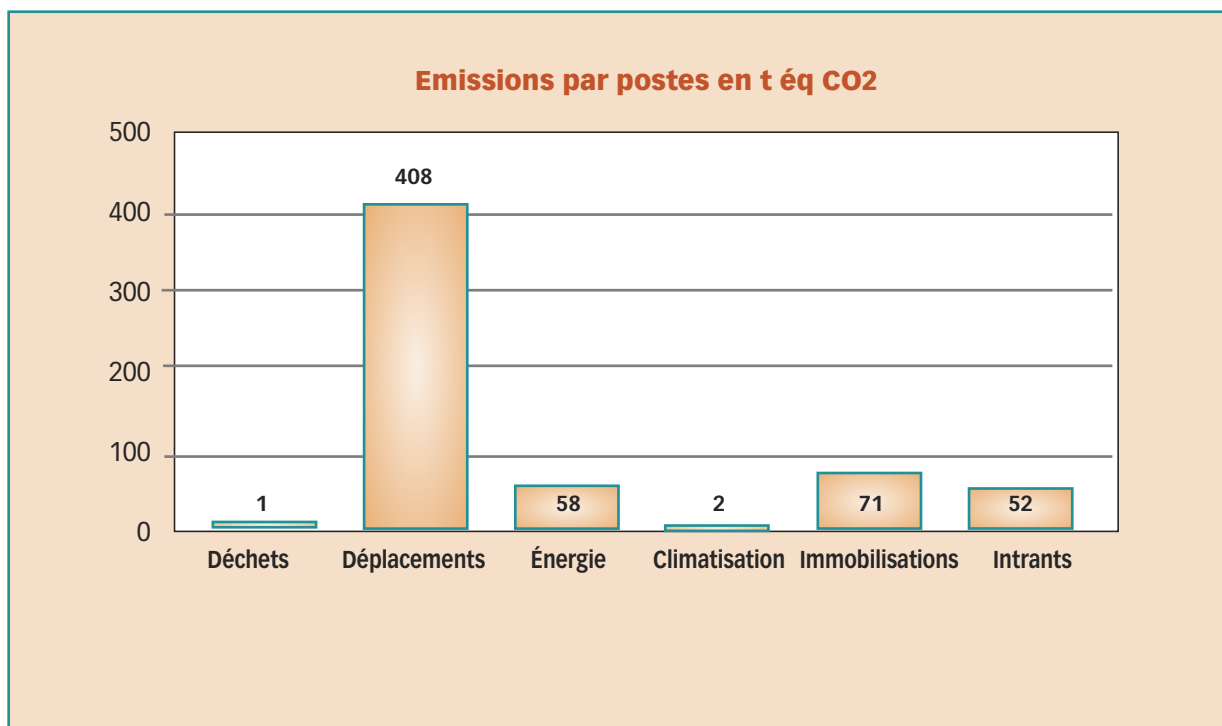
### Le bilan carbone de l'EFB

Une activité tertiaire peut émettre autant de gaz à effet de serre qu'une industrie. En effet, si les impacts environnementaux directs sont souvent beaucoup moins visibles, les émissions indirectes peuvent en revanche être très importantes. C'est le cas par exemple des émissions générées par la fabrication du matériel bureautique, les déplacements professionnels, la consommation d'électricité ou de vapeur, la consommation de papier...

Dans le cadre de l'état des lieux des performances de responsabilité sociétale de l'EFB effectué en 2012, un Bilan Carbone® a été réalisé afin d'évaluer la situation de l'école en matière de performance environnementale.

Toutes les données d'activités ont été collectées par le biais de questionnaires envoyés aux personnes ressources biais ou d'enquêtes diffusées auprès des collaborateurs et des élus. Les déplacements domicile/travail ou professionnels ont notamment fait l'objet d'un questionnement particulier.

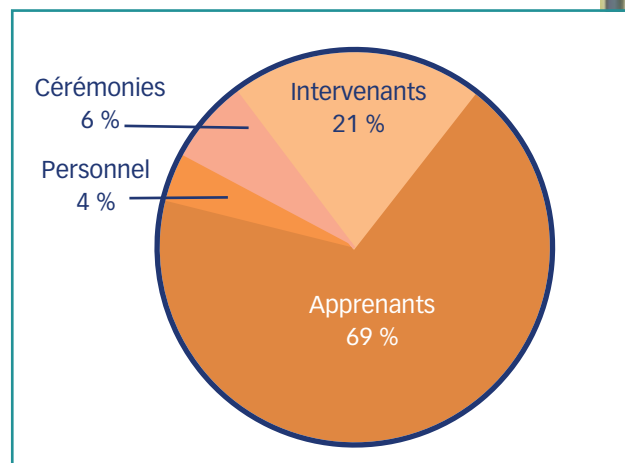
### Focus sur le poste le plus important : les déplacements



## Émissions par catégories de personnes

Trois postes significatifs ont été identifiés à la suite de cette étude :

- **Les déplacements** effectués par le personnel, les intervenants et les élèves stagiaires. Ces deux derniers ne font pas partie du personnel de l'EFB. Cependant, ils ont été considérés dans le périmètre de l'étude, car ils font partie intégrante du fonctionnement de l'établissement.
- **L'énergie** consommée dans les locaux.
- **Les intrants** : papier et publications.



C'est en agissant sur ces trois postes-clés que l'EFB peut parvenir à diminuer son empreinte climatique. Cependant, il conviendra de préciser les objectifs de réduction, car le déménagement de l'EFB à Issy-les-Moulineaux dans un bâtiment HQE depuis la réalisation du bilan carbone, a considérablement modifié l'ensemble des paramètres.

Plusieurs actions ont déjà permis, depuis l'installation de l'EFB à Issy-les-Moulineaux, la diminution progressive de son empreinte climatique.

### ● Déplacements :

- Promotion du co-voiturage et des transports en commun pour les personnes utilisant la voiture.
- Optimisation des déplacements professionnels

### ● Énergie :

- Sensibilisation des occupants de l'immeuble aux économies d'énergie : lumière, chauffage, climatisation, extinction des ordinateurs...
- Achat d'ordinateurs à faible consommation

### ● Intrants :

- Impression des documents les plus pertinents uniquement, promotion de la documentation électronique pour les autres.
- Préférence pour l'impression recto-verso
- Utilisation de papier labellisé FSC

À noter : cette étude s'appuyait sur des données 2011, alors que l'EFB était encore domiciliée dans ses anciens locaux parisiens à la Bastille. Une nouvelle évaluation des émissions de gaz à effet de serre de l'EFB installée à Issy-les-Moulineaux est planifiée fin 2013. ■

Parce que les principes retenus par le référentiel ISO 26000 en matière de responsabilité sociale rejoignent incontestablement les valeurs du serment de l'avocat, parce que les avocats sont par nature amenés à offrir leurs services à des organisations pour qui la responsabilité sociale est une préoccupation prégnante, parce que les attentes de la société en la matière se font de plus en plus pressantes, l'EFB, dont la mission est précisément de former les avocats, se devait de participer au déploiement d'une dynamique de contribution au développement durable.

Elle a résolu d'intégrer la responsabilité sociale dans sa stratégie, dans son système de management et dans ses pratiques.

Satisfaire ses élèves, garantir leur sécurité, veiller à la qualité de ses intervenants, favoriser la performance globale de ses équipes, plus généralement faire en sorte que ses activités aient un impact positif sur ses parties prenantes, et dans le même temps, saisir « l'opportunité développement durable » en renforçant son offre de formation et sa position d'acteur responsable dans la société, tels sont les objectifs qu'elle s'est fixés.

Pour ses 30 ans, l'École de Formation des Barreaux de la Cour d'Appel de Paris s'est offert des locaux tout neufs et des ambitions nouvelles. L'EFB s'engage résolument à contribuer au développement durable à travers les grandes orientations suivantes :

- **L'EFB SENSIBILISE** les étudiants et les avocats suivant une formation continue afin qu'ils soient contributeurs du développement durable de la société :
  - Sensibilisation aux enjeux du développement durable.
  - Intégration transversale des aspects liés à la responsabilité sociale dans la formation initiale et la formation continue (la responsabilité sociale dans le métier d'avocat).
  - Promotion/incitation des étudiants avocats à participer aux actions en faveur du Droit pour tous, ainsi qu'aux actions de défense des Droits de l'Homme à l'échelle internationale.
  
- **L'EFB EST EXEMPLAIRE** en termes de gestion de ses ressources (dont les ressources humaines) et de maîtrise de ses impacts environnementaux :
  - Achats responsables.
  - Gestion environnementale des activités : sensibilisation et promotion des bonnes pratiques environnementales auprès des intervenants (déplacements).
  - Amélioration continue de la gestion des risques santé et sécurité, ainsi que des conditions de travail des étudiants, des avocats, des intervenants et des collaborateurs de l'EFB.



# E L'EFB

- **L'EFB RENFORCE** la qualité globale des formations, notamment grâce à l'amélioration du système de retour aux intervenants des évaluations de leurs prestations faites par les élèves.
- **L'EFB CONTRIBUE** au développement durable de son territoire d'implantation :
  - Communication RSE vers les parties prenantes : reporting régulier et échanges
  - Implication dans les Agenda 21 et autres initiatives liées à la RSE en collaboration avec ses parties prenantes (cartographie des parties prenantes)
  - Contribution à faciliter l'accès à la culture (histoire, art,...)
  - Implication de l'École dans les projets environnementaux et écologiques. ■



# 7

## LES ACTIONS PHARES DE L'EFB EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ

### Point 1 – Le nouveau bâtiment

#### DESCRIPTION DU PROJET

L'originalité du projet réside dans sa façade unique au monde, mariant bois et verre, dont les proportions créent un volume noble et épuré. Ces façades sont caractérisées par des châssis « double-peau » respirants développés sur une trame de 2.70 m et cerclés par un cadre haut de deux étages. La spécificité de cette façade réside dans le fait que les châssis respirants, en aluminium teinté légèrement champagne-bronze, renferment en leur sein des lames verticales en bois d'épicéa, fabriquées selon la technique du lamellé-collé, hautes de 3,80 m (un étage) et espacées de 23 cm.



# ITÉ SOCIÉTALE

## **Olivier CHAUBIN**

Architecte dplg

Chargé du projet Wilmotte et associés

« Voici en quelques points les qualités environnementales de l'EFB :

- **Bâtiment basse consommation**
- **Salles de classe rafraîchies (seuls sont climatisés le grand amphithéâtre, la bibliothèque et les bureaux de l'administration)**
- **Façade sur rue triple vitrage très performante thermiquement et acoustiquement.**
- **Tous les matériaux de construction sont éco-certifiés et recyclables.**
- **La conception, la construction et le fonctionnement du bâtiment répondent à un protocole HQE (haute qualité environnementale).**
- **Emplacement de stationnement de voitures électriques dans le niveau de parking souterrain.**
- **Le bâtiment est chauffé principalement par le chauffage urbain (CPCU).**
- **Les eaux pluviales sont recyclées pour l'arrosage du jardin.**
- **Le toit-terrasse est recouvert de végétation. »**







H.E. HAN LU-MINH  
Secrétaire Général  
Nations Unies  
New York, NY 10017  
USA

Paris, le 21 Mars 2013

**Objet: Lettre d'adhésion au Pacte Mondial**

Monsieur le Secrétaire Général,

Par cette lettre, j'exprime mon soutien et mon engagement en faveur de l'Initiative de Pékin pour l'Adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme et les droits du travail. Le Pacte mondial est un excellent exemple de coopération.

Nous nous engageons à poursuivre nos efforts pour promouvoir et améliorer nos pratiques de responsabilité sociale et de développement durable.

Nous nous engageons à poursuivre nos efforts pour promouvoir et améliorer nos pratiques de responsabilité sociale et de développement durable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'assurance de ma haute considération.

H.E. HAN LU-MINH  
Secrétaire Général

## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES CERTIFICATIONS

Au-delà de l'objectif énergétique (l'immeuble vise le label BBC RT2005), le projet EFB s'inscrit dans une démarche globale de Qualité Environnementale et à ce titre s'est engagé dans la procédure de certification HQE® aux côtés de Bouygues Immobilier.

Stratégie environnementale globale de Bouygues Immobilier :

Bouygues Immobilier est une entreprise engagée dans le développement durable. Son engagement ne date pas d'hier, car depuis 2006, il est signataire du Pacte mondial de l'ONU. Cette stratégie se concrétise aussi par la demande de certification H&E\* de tous les logements de Bouygues Immobilier et cela depuis 2007. Il s'est également engagé à réduire ses émissions de carbone au sein de ses activités en tant qu'entreprise, ainsi que de ses programmes immobiliers.

Le profil retenu par Bouygues Immobilier en phase programme et conception était déjà ambitieux, puisqu'il affichait 7 cibles Très Performantes, 4 cibles Performantes et 3 cibles en Base.

**\* Le profil HQE sera encore amélioré en phase réalisation pour atteindre 7 TP/ 5 P et 2 B !**

L'accent a été mis tout particulièrement sur les cibles d'éco-construction pour maîtriser les impacts sur l'environnement extérieur, les cibles d'éco-gestion pour réduire les consommations d'énergie économiser les ressources et optimiser l'entretien et la maintenance.

7 cibles TRÈS PERFORMANTES	
Relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement	(cible n°1)
Chantier à faible impact environnemental	(cible n°3)
Gestion de l'énergie	(cible n°4)
Gestion des déchets d'activité	(cible n°6)
Maintenance - pérennité des performances environnementales	(cible n°7)
Confort olfactif	(cible n°11)
Qualité sanitaire de l'air	(cible n°13)
5 cibles PERFORMANTES	
Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction	(cible n°2)
Confort hygrothermique	(cible n°8)
Confort acoustique	(cible n°9)
Qualité sanitaire des espaces	(cible n°12)
Qualité sanitaire de l'eau	(cible n°14)
2 cibles BASE	
Gestion de l'eau	(cible n°5)
Confort visuel	(cible n°10)

## Point 2 – Eco-gestes : agir sur les comportements

### Les mugs

Chaque membre du personnel a la possibilité de consommer les boissons chaudes proposées par les distributeurs de la cafétéria dans sa propre tasse. Les appareils mis à disposition des Brûleries Caron s'inscrivent dans une démarche de développement durable, tant en ce qui concerne l'économie du plastique, que le projet aux dimensions sociales, économiques et environnementales pour les communautés de café du Sud. Chaque gobelet substitué par une tasse personnelle permet d'économiser 3 g de plastique.

2014 : il pourrait être envisagé que l'EFB offre une tasse logotée DD à chaque membre du personnel, comme l'ont fait l'Ordre de Paris et la Carpa.

### L'acheminement postal

Tous les courriers sont expédiés depuis le 1<sup>er</sup> mars 2013 en mode économique « Lettre verte ». Le délai d'acheminement s'en trouve rallongé de 48 heures. Le tarif de base (20 g) passe de 0,61 centime à 0,56 centime.

<b>Montant des affranchissements</b>	<b>du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 30 juin 2012</b>	<b>9 078,31 euros</b>
	<b>du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 31 décembre 2012</b>	<b>6 297,67 euros</b>
	<b>du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 30 juin 2013</b>	<b>7 291,67 euros</b>

**À noter :** depuis 2013, les convocations aux examens du CAPA (CAPA langues et CAPA) ne sont plus envoyées par la Poste, mais par mail.

### Poubelles

Poubelles à tri sélectif dans tous les lieux accueillant du public : cafétéria, salle à manger, terrasses, bibliothèque, ...

### Ascenseurs

Incitation à ne pas prendre l'ascenseur pour monter ou descendre deux étages.

### Limitation des impressions

Une mention d'incitation à n'imprimer qu'en cas de nécessité est portée au bas de chaque courrier électronique.

### Voitures électriques

Quatre places de stationnement avec recharge de batterie sont aménagées au sous-sol du bâtiment.

## Point 3 – Dialogue social, mobilisation, implication, équité, formation

### Entretiens individuels annuels du personnel de l'École

Ces entretiens sont conduits par le Directeur de l'EFB assurant les RH de l'école, assisté du Directeur des Études ou du Directeur de la Formation continue.

### Écoute et disponibilité quotidiennes du Directeur de l'EFB

En dehors du cadre de ces entretiens, Le Directeur de l'École reste à l'écoute du personnel, à tout moment et sans formalisme. La porte est toujours ouverte.

### Rencontre mensuelle avec les délégués du personnel

Chaque mois le Directeur de l'EFB reçoit les délégués du personnel. L'ordre du jour établi par eux est communiqué au directeur avant la réunion.

Le compte-rendu est affiché dans la salle réservée au personnel de l'École.

### Accès à la formation du personnel dans le cadre du GIF

2011 : formations informatiques sur Word et Excel sous Windows 7 et « gérer ses émotions » ;

2012 : formation à l'outil informatique Aurion ;

2013 : suite de la formation à l'outil Aurion.

### Formation initiale

Réunions mensuelles des responsables administratives de module et du Directeur des Études dans le cadre de la norme ISO 9001.

### Formation continue

Réunions hebdomadaires du personnel de la Formation Continue par le Directeur de la Formation Continue qui aborde les questions de gestion, d'administration et d'organisation de la formation continue, mais également sur les préoccupations relatives aux conditions de travail.

### Convivialité

Réunions régulières et conviviales du personnel autour de buffets, cocktails et déjeuners marquant les temps forts de l'École et de l'année : déménagement de l'École, galette des Rois, déjeuner d'été, déjeuner de Noël, pots de départ, de retraite, ...

*Invitation du personnel de l'EFB aux manifestations annuelles proposées par l'Ordre des Avocats de Paris : spectacle au Châtelet en décembre 2012, Campus, ... mais aussi aux manifestations organisées par l'École : inauguration de l'École, vernissages, expositions, Gala de l'AEA, ...*





## Point 4 – Télétravail

Depuis quelques mois, l'EFB développe le télétravail. À ce jour, deux salariées ont la possibilité de travailler un jour, voire deux jours par semaine, de chez elles, sans pour autant compromettre l'organisation de l'École et l'accueil des étudiants.

Cette politique, qui tend à améliorer le bilan carbone de l'EFB, assure en outre aux salariés une meilleure qualité de vie.

**Madame Sylvie GRANADOS,**  
*Responsable administrative, salariée de l'EFB*

*« Répondant à la demande que j'avais exprimée pour des raisons de santé, l'EFB m'a permis de travailler deux jours sur quatre à mon domicile, et pour ce faire, elle a mis à ma disposition un matériel approprié, notamment aux règles de sécurité informatique.*

*Je tire de cette situation de nombreux avantages :*

- *réduction du temps de transport,*
- *plus de retard pour dysfonctionnement des lignes RATP ou SNCF,*
- *moins d'absence due à d'éventuelles grèves,*
- *moins de fatigue,*
- *meilleure concentration sur le travail réalisé,*
- *organisation du temps de travail facilitée.*

*Grâce au télétravail, je puis continuer à apporter mon savoir-faire à l'École, et ce, dans des conditions optimales. »*

## Point 5 – Équité face au Handicap des élèves avocats Accompagnement psychologique

### Accès aux formations/aux examens

La scolarité à l'EFB est accessible aux élèves souffrant de handicaps particuliers.

Le hall d'accueil est équipé d'une rampe permettant l'accès aux fauteuils roulants, tout comme les premiers rangs des amphithéâtres. La cafétéria et la bibliothèque situées au 1er étage, ainsi que la terrasse arborisée sont accessibles en fauteuils roulants.

Une signalétique en braille permet aux malvoyants de s'orienter au sein de l'École ; Les ascenseurs délivrent des messages sonores indiquant les étages.

Les élèves mal-voyants bénéficient de cours imprimés en format agrandi (A3) et peuvent utiliser leur propre matériel informatique. En période d'examen, les sujets peuvent, sur demande, être imprimés en A3. Un temps supplémentaire peut également leur être accordé (tiers temps). L'utilisation d'ordinateurs adaptés ou équipés de logiciels particuliers est autorisée pour les épreuves écrites. Sur présentation d'un certificat médical, les élèves non-voyants peuvent être dispensés de QCM. Toutes les épreuves se déroulent dans les salles informatiques de l'EFB sous le contrôle d'un surveillant.

D'autres handicaps sont pris en compte le jour des examens, comme l'agoraphobie ou la dyslexie, certificats médicaux à l'appui. Un temps supplémentaire et le passage en petites salles est alors proposé.

Dix élèves ont bénéficié de telles mesures en 2012, six en 2013.

### Accompagnement psychologique

À l'approche de la proclamation des résultats de la première session du CAPA, courant octobre, l'École met en place une cellule de soutien des élèves en échec, soumis aux épreuves de rattrapage.

Ce support psychologique est assuré par un psychologue présent à l'EFB le jour de l'annonce des résultats, ainsi que le jour de la proclamation des résultats de la session de rattrapage. Un numéro de téléphone est mis à la disposition des élèves en détresse en cas d'urgence.



## Point 6 – Engagement qualité - Prise en compte de la satisfaction des élèves avocats et des avocats intervenants

### Protection des données privées des étudiants

Tous les fichiers constitués par l'EFB lors des inscriptions des élèves avocats répondent aux exigences posées par la CNIL. Un formulaire est signé par les élèves autorisant ou non l'utilisation de leurs données personnelles par des tiers. Un exemple : l'invitation des élèves par l'AEA au Gala de leur promotion n'est envoyée qu'aux élèves ayant accepté de recevoir des courriers à leur adresse postale.

Les réponses aux sondages d'opinion envoyés aux élèves dans le cadre de l'amélioration de la formation initiale sont anonymisées. Il en est de même des évaluations des prestations des intervenants par les élèves.

Jusqu'en 2013, les élections des délégués de séries et des représentants au Conseil d'administration et au Conseil de Discipline se déroulaient de manière traditionnelle par bulletins de vote papier. 2014 verra peut-être la mise en place d'élections par mode électronique dans le respect des normes préconisées par la CNIL.

### Enquêtes annuelles de satisfaction

Chaque année, une enquête de satisfaction est conduite à l'attention des deux promotions d'élèves avocats en cours à l'EFB. Les questions portent sur les points suivants : le cursus pédagogique, les stages, les moyens mis à la disposition des élèves tout au long de leur scolarité et l'animation au sein de l'école. Le taux de réponse obtenu en 2013 était très encourageant et les résultats ont permis de mieux cerner les satisfactions et les attentes des élèves.

La tenue des Conseils de la Pédagogie est l'occasion d'organiser des réunions entre la Direction et les représentants des élèves. Concertation et synthèse permettent à chaque partie de s'exprimer et de faire avancer les idées.

Un « Conseil des témoins récents de la Pédagogie » a même été constitué par le Conseil de la pédagogie en 2011. Cette formation récente composée d'anciens élèves, a vocation à être ponctuellement consultée sur la pédagogie mise en œuvre à l'École.

### Évaluation des intervenants

Afin de mieux répondre aux attentes des élèves et dans un souci de recherche et d'amélioration de la qualité des enseignements, un système informatisé et anonyme d'évaluation des intervenants a été mis en place. Cette évaluation individuelle très importante permet non seulement d'obtenir une idée précise de la perception par les élèves de leurs intervenants et de la qualité de leurs prestations, mais aussi de reconduire ou pas leur participation l'année suivante.

Le retour de ces évaluations aux intervenants concernés sera bientôt systématisé.





## La charte du Maître d'enseignement

La récente certification ISO 9001 de l'EFB en 2013 a permis la mise en place d'un dispositif de recrutement des intervenants basé sur des critères exigeants. Une Charte du Maître d'enseignement, validée en 2011 par le Conseil de la Pédagogie et le Conseil d'administration, définit désormais leur profil, leur mission à l'égard des élèves avocats et leurs obligations à l'égard de l'école. Une charte est remise à chaque intervenant à l'occasion de son recrutement. La reconduction des intervenants se fait sur une base annuelle, au vu des retours d'évaluation par les élèves.

## Point 7 – achats/investissements responsables

### Le papier : achat et consommation

Commande papier 1<sup>er</sup> semestre 2013 pour l'ensemble des services de l'EFB : 2 550 ramettes A4 blanc, soit 1 275 000 feuilles.

Utilisation de papier 70 g/m<sup>2</sup> (Discovery) pour impression supports de cours et examens par le service Reprographie.

Utilisation papier 80 g/m<sup>2</sup> (Navigator) à l'usage de l'administration et courriers.

Le papier, acheté jusqu'en 2012 chez LYRECO ou BURO +, est désormais fourni par le prestataire STAPLES, partenaire de la centrale d'achat Praeferentia.

Les imprimantes individuelles ont été supprimées des bureaux. Des locaux de reprographie communs situés aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étages permettent aujourd'hui au personnel de l'EFB de commander ses impressions à distance. Les imprimantes sont paramétrées en impression recto-verso, ce qui limite considérablement la consommation.

### Consommation papier 1<sup>er</sup> janvier 2013 -15 juillet 2013 :

1 096 386 tirages\* sur l'imprimante principale du service reprographie : impression des supports de cours et des sujets d'examens du CAPA, hors oraux de septembre 2013 non encore imprimés.

*\*Ne sont pas comptés les tirages édités par les imprimantes mises à la disposition du personnel de la formation initiale, de la Formation continue et de la Direction.*

## Le recyclage du papier

Les feuilles de papier imprimées sur une seule face et devenues sans utilité sont converties en brouillon et mises à la disposition du personnel dans le local de reprographie. Elles peuvent aussi être massicotées et assemblées en bloc-notes de bureau.

Le surplus et les documents confidentiels sont collectés dans des cubes de stockage scellés le cas échéant, destinés à la destruction et au recyclage. Trombones, agrafes, classeurs, pochettes cartons et plastiques sont acceptés par le programme. Le recyclage de deux cubes de papier permet la sauvegarde d'un arbre. La collecte est assurée par les entreprises SUEZ Environnement et SITA, dans le cadre du contrat de Facility management COFELY dont bénéficie l'EFB.

## Le recyclage des consommables d'impression

L'EFB s'est engagée aux côtés de la société XEROX, fournisseur du matériel de reprographie utilisé à l'imprimerie de l'École, à participer au programme de recyclage des consommables usagés.

Xerox met à disposition des cartons ECOBOX permettant de récupérer jusqu'à 15 consommables, de la cartouche toner aux différents modules xérogaphiques, fours ou bacs de récupération. Ce carton, une fois refermé, est transporté jusqu'au centre de tri Xerox. Un Bordereau de Suivi des Déchets (BSD) permet d'assurer la traçabilité des consommables usagés et de constituer une preuve de leur recyclage.

La gestion des Ecobox se fait en ligne sur un portail dédié. L'enlèvement est réalisé par la société de transport TNT sur simple demande et selon les besoins de l'École, soit environ tous les deux mois.

Les cartouches des imprimantes de bureau à usage du personnel sont également récupérées dans le cadre d'un programme « 100 % développement durable » de gestion des cartouches d'impression. Cette solution globale intègre la collecte des cartouches usagées, le traitement 100 % écologique des cartouches garanti par le label « No waste Solution by Revialis » et la réintroduction des matières premières dans l'industrie. Les cartons de collecte sont disposés dans les locaux de reprographie.

## La charte de qualité

Soucieuse de promouvoir la responsabilité sociétale dans la chaîne des valeurs, l'EFB oblige tous ses fournisseurs à adhérer à une charte de qualité.

Garante du respect par les intéressés des valeurs de professionnalisme, d'éthique et de solidarité, la charte est annexée à tous les contrats ou marchés passés et immanquablement signés par les intéressés.



**Un salarié, Sofiane HAMZA,**

*Responsable de la reprographie et des achats à l'EFB*

« Ayant la responsabilité générale des achats au sein de l'EFB, je suis en contact permanent avec de nombreux fournisseurs, tant de matériel de bureau que de matériel de reprographie. Dans la mesure du possible et pour bénéficier d'offres privilégiées, j'ai recours au quotidien aux services proposés par Praeferentia, centrale d'achat de l'Ordre des Avocats. Staples, nouveau référent de la centrale et leader sur le marché des fournitures de bureau nous fournit depuis deux ans maintenant en ramettes de papier A4 à un prix très avantageux. Mais au-delà de l'aspect pécuniaire, l'objectif qualité est largement atteint : les deux variétés de papier fournies portent la norme FSC, Ecolabel assurant que le bois est issu d'une forêt gérée de manière durable. Comme la plupart des produits présents au catalogue 2013 de Staples, ces papiers portent également le symbole Eco Easy qui répond aux critères suivants :

- Fabrication à partie d'au moins 20 % de contenu recyclé post-consommation
- Conformité aux normes ou certifications environnementales de tiers et/ou
- Intégration d'autres caractéristiques de protection de l'environnement. »

## Point 8 – Dématérialisation de la communication

### Supports de cours - Guides - Livrets - Diplômes

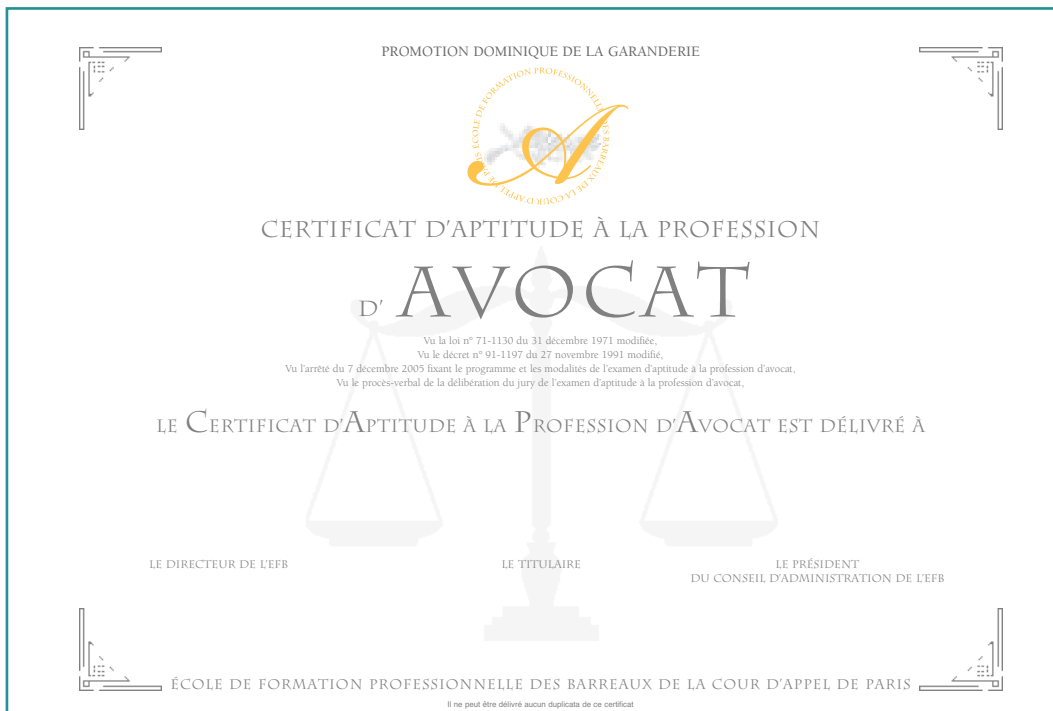
Tous les supports de cours à destination des élèves sont systématiquement mis en ligne sur le site internet de l'EFB, dans « l'Espace Élèves ». Cependant, l'impression de certains documents demeure indispensable. Celle-ci est assurée par le service Reprographie de l'EFB, en raison de la complexité des documents demandés par les intervenants et des quantités à imprimer.

Il était déjà possible aux étudiants de faire leurs propres photocopies grâce à un crédit d'unités acheté à l'École. Désormais, ils peuvent également et sur le même principe, imprimer leurs documents de travail depuis les salles informatiques équipées d'imprimantes.

En 2014, une participation forfaitaire aux frais d'impression pourrait être demandée aux élèves pour couvrir une partie des frais d'impression des documents demandés par les enseignements électifs choisis.

Le Guide de l'élève avocat, traditionnellement imprimé sur papier recyclé en 2 000 exemplaires jusqu'en 2012, a été pour la première fois en 2013 exclusivement mis en ligne sur le site de l'EFB.





Le Livret de suivi de stages, en revanche, est toujours imprimé en 2 000 exemplaires au moyen d'encre végétale Imprim'Vert et sur papier couché conforme à l'éco-label FSC (recyclé à 60 %). Il est remis en un unique exemplaire à chaque élève le jour de la rentrée solennelle. Il accompagne l'élève durant ses 18 mois de scolarité à l'école. En cas de perte, les intéressés peuvent les retrouver en ligne et les imprimer.

En 2013, le diplôme du CAPA remis aux élèves en fin de scolarité a été imprimé en 1 800 exemplaires sur un papier recyclé à 25 %, non blanchi et sans colorant.

Comme en 2012, il est remis aux lauréats, roulé dans des tubes en plastiques transparents semi-rigides et recyclables en petG.

Enfin, le dossier d'inscription déjà mis en ligne en 2012 et entièrement informatisé en 2013, ne sera plus imprimé à l'École.

## Communication

Afin de ne pas saturer leur boîte de messagerie, L'EFB développe de nouveaux moyens de communication à destination des élèves pour tous les messages relevant ou pas de la scolarité : invitations à des conférences, inscriptions à des formations facultatives, annonces diverses, manifestations culturelles ou sportives des partenaires de la ville d'Issy-les-Moulineaux, de l'AEA, planning,... Ces moyens sont les suivants : la rubrique actualités du site internet de l'EFB, la page institutionnelle Facebook de l'École, Twitter et bien sûr, les vingt-six écrans dynamiques situés à chaque étage du bâtiment de l'École et dans les espaces de convivialité, mis à jour quotidiennement.



## Le site internet

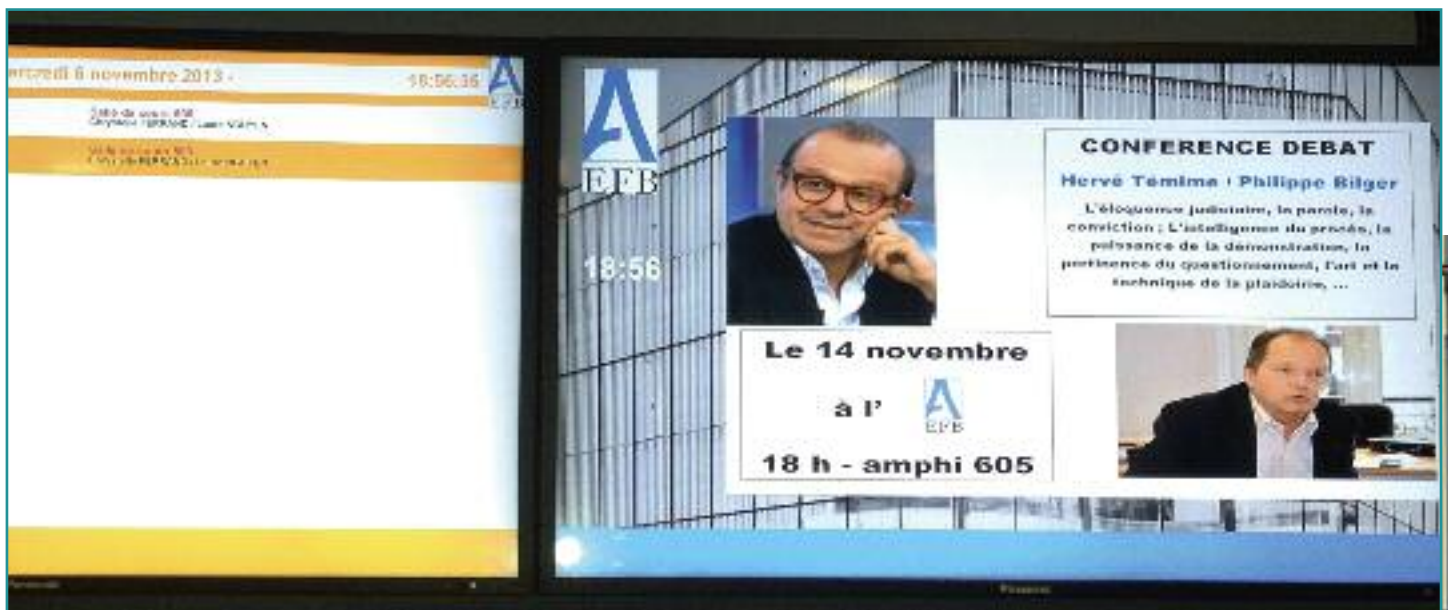
Le portail internet de l'EFB se compose de plusieurs sites spécialisés :

- un site Général, ouvert au public, décrivant les champs d'activité, la vocation et l'organisation de l'École. Un éditorial rédigé par le Directeur de l'École, une rubrique Actualités, une galerie de photos et des informations pratiques viennent compléter cet onglet.
- Un site Formation Continue accessible aux avocats en exercice identifiés, leur permettant de consulter les formations proposées et de s'inscrire en ligne.
- Un site Élèves et son « Espace Élèves » accessible à ceux-ci après identification et mot de passe. Ils y trouvent leur planning en ligne, notes, relevés des absences, les formulaires d'évaluation des intervenants, l'accès à leur messagerie @eleve-efb.fr, et les supports de cours. Les élèves ont accès à la documentation en ligne : RDPro, annales du CAPA, certains ouvrages de la bibliothèque. Ils ont également accès aux bases de données : Dalloz, Lamyline, Lexis Nexis et L'extenso tout au long de leur scolarité. Le site Élèves permet également de poster son CV et de postuler en ligne aux offres de stage. Là encore, une rubrique « Plus d'actualités » quotidiennement mise à jour, tient les élèves informés de tous les événements, concours, dates ou messages importants ou pratiques relatifs à leur scolarité ou leurs loisirs.
- Un site International, nouvellement proposé par l'École, ayant vocation à détailler l'activité de l'École à l'international, promouvoir les stages et les formations à l'étranger et recueillir les témoignages d'élèves souhaitant faire partager leur expérience.
- Un espace « Recrutement » destiné aux entreprises et cabinets d'avocats en recherche de stagiaires et permettant de placer leurs annonces sur le site.
- Très prochainement, de nouveaux sites verront le jour : un site Intervenants, entièrement dédié aux enseignants de l'EFB, ainsi qu'un site Anciens Elèves qui offrira de nombreux services et proposera aux nouveaux avocats qu'ils sont devenus de se retrouver autour de manifestations particulières.

## Les réseaux sociaux

Facebook et Twitter sont devenus incontournables. En mai 2012, l'EFB ouvrait sa page institutionnelle Facebook. Au 1<sup>er</sup> octobre 2013, ils étaient déjà plus de 1 400 à « liker » cette page et à suivre son actualité. Grâce à l'appli Facebook disponible sur smartphones et aux alertes programmées, les élèves avocats sont désormais informés en temps réel.

L'EFB possède également un compte Twitter depuis le 22 mai 2012. Elle compte, au 1<sup>er</sup> octobre 2013 près de 500 abonnés.



## Écrans dynamiques

Un nouveau mode de communication est opérationnel depuis avril 2013, suite à l’emménagement de l’EFB à Issy-les-Moulineaux : 26 écrans dynamiques disposés à tous les étages, dans le hall d’accueil, dans la bibliothèque et à la cafétéria, diffusent une information en continu à destination des élèves avocats, des avocats en formation, des intervenants et du public de passage : colloques, conférences, expositions, messages importants et planning des cours tournent en boucle et font l’objet d’une réactualisation quotidienne. L’EFB à l’International, l’AEA, la Formation Continue et les partenaires de la ville d’Issy y disposent d’une page dédiée.

## Point 9 – Accès au droit pour tous

Depuis 1988, les élèves avocats de l’EFB participent aux consultations organisées par l’Ordre des avocats, à raison d’une demi-journée au Palais de Justice, dans les mairies et les Maisons de Justice et de Droit ou à bord du Bus Barreau de Paris Solidarité.

Les élèves assistent les avocats qui reçoivent les justiciables. Cet exercice s’inscrit dans le cadre du cursus de l’EFB.

Parallèlement, et en vertu d’une convention signée le 24 juillet 2008 entre le Président du TGI de Paris, le Bâtonnier de l’Ordre de Paris, le Président de l’EFB et le Directeur de l’association Accès aux droits solidarité Paris, les élèves avocats effectuant leur stage PPI au sein des juridictions judiciaires parisiennes, sont sollicités dès le début de leur stage sur la base d’un volontariat, pour contribuer à l’accès au droit des personnes défavorisées.

Le Relais d’Accès au Droit (RAD) du TGI de Paris est ouvert au public en demi-journée, du lundi au vendredi. Il est tenu par un agent d’accès au droit permanent et un élève avocat volontaire qui assure une permanence selon un calendrier fixé en concertation avec son maître de stage. L’élève avocat s’engage en moyenne une demi-journée tous les dix jours. Il assiste l’agent d’accès au droit dans ses missions d’accueil, d’information et d’aide à la constitution de dossiers.

Plus généralement, l’EFB encourage toutes les initiatives bénévoles des élèves avocats et leur engagement auprès d’associations caritatives : aide aux devoirs, consultations...

**Marie-Claude Defossez-Perard**

Avocat à la Cour

Directrice service accès au Droit et à la justice

« La permanence d'accès au droit fonctionne avec une juriste salariée de l'Association Accès au Droit Solidarité paris (ADSP) et des élèves avocats tous volontaires pour effectuer ce stage.

La présence des élèves avocats contribue largement à une personnalisation de l'accueil des justiciables en binôme avec la juriste.

À titre d'illustration, en 2011, sur 1813 justiciables reçus à la permanence, 615 l'ont été par les élèves avocats.

Les élèves qui effectuent dans le même temps leurs stages en juridiction sont dans l'obligation de faire face à un emploi du temps chargé. J'ai constaté de leur part une réelle implication au sein de cette permanence, outre une disponibilité et une adaptabilité au service d'un public exigeant et fragile.

Je considère ce stage comme essentiel dans la scolarité des élèves avocats et dans leur parcours professionnel et...personnel. Il s'agit également d'une expérience humaine enrichissante où ils doivent faire preuve d'empathie tout en maintenant une nécessaire distance ce qui constitue un exercice difficile qu'ils apprennent à maîtriser assez rapidement. »



Alexandra STARITZKY - Caen 2012

## Point 10 – Promotion de la défense des droits de l'homme

### Les concours

Dans le cadre des activités proposées aux élèves avocats, la participation aux concours nationaux et internationaux figure en bonne place. La défense des droits de l'homme fait partie de ces causes-phare qui mobilisent chaque année massivement les étudiants.

Depuis 2010, date de création du Concours, le Mémorial de Caen et les écoles d'avocats organisent un concours de plaidoiries des élèves avocats. Invités à plaider une cause illustrant la défense des droits de l'homme, les candidats participent à deux sélections internes au sein de leur école, avant de se retrouver lors de la finale dans l'auditorium du Mémorial de Caen, devant un jury composé de personnalités engagées dans la défense des droits humains.



Léa BENBOUAZIZ - Caen 2013



## La visite des institutions

L'EFB a à cœur de récompenser ses lauréats. Depuis trois ans, les dix premiers diplômés du CAPA sont invités à découvrir les institutions européennes à l'occasion d'un déplacement convivial. La Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH) a été choisie comme première destination en 2011. Au programme, une audience publique en Grande Chambre, suivie d'une présentation sur le rôle et le fonctionnement de la Cour et enfin, de la visite du Parlement européen.

En 2012, ce sont les institutions luxembourgeoises et tout particulièrement la Cour européenne de Justice qui nous ont ouvert leurs portes.

2013 sera l'occasion de partir pour la Haye, à la découverte de la Cour internationale de Justice et la Cour Pénale Internationale.



## Le printemps international des Droits de l'Homme

L'EFB a soutenu l'Association des ÉLèves-Avocats dans l'organisation aux côtés de l'École des Droits de l'Homme du « Premier Printemps International des Droits de l'Homme », le thème retenu pour cette première manifestation étant « la protection des enfants des rues ».

Il s'agit d'aider les élèves de 3<sup>ème</sup> à une simulation « grandeur nature » de négociations internationales de l'ONU. Des résolutions sont adoptées qui sont ensuite portées à l'ONU.

L'EFB entend demeurer partenaire de cette manifestation annuelle.



## Point 11 – Liens avec les collectivités - Promotion de la culture - Santé

### Liens avec les collectivités

L'EFB, en la personne d'Élizabeth Ménesguen, Directeur de l'École, entretient des liens très privilégiés avec les collectivités de la ville d'Issy-les-Moulineaux et avec Monsieur André Santini, Député Maire, en particulier.

2013 a été marquée par l'inauguration de la nouvelle école le 21 mars, orchestrée par l'Ordre de Paris et la ville d'Issy-les-Moulineaux.

Depuis, l'EFB a été point d'étape du City raid Andros organisé le 25 mai à l'intention des petits Isséens de 9 à 15 ans par la Direction Jeunesse et animation de Proximité de la ville.





Des partenariats privilégiés ont été scellés au cours du premier semestre 2013 donnant accès aux élèves avocats aux activités proposées traditionnellement aux habitants de la commune et offrant la possibilité de constituer des groupes spécifiques avec des horaires adaptés à la scolarité de l'EFB.

- L'école d'arts plastiques des ARCADES
- La maison Val de Seine (théâtre expression orale, danse, chant choral, ...)

L'école a ensuite ouvert ses portes samedi 8 juin, à l'initiative du Conseil de quartier Val de Seine/Les Arches, afin de permettre aux Isséens de découvrir l'œuvre de Jean-Michel Wilmotte. Les journées européennes du patrimoine organisées par la DRAC se sont tenues les 14 et 15 septembre 2013. La ville d'Issy-les-Moulineaux a souhaité une nouvelle fois mettre en avant l'exception architecturale de l'École en inscrivant le bâtiment au programme. Ces journées ont permis au grand public de découvrir l'école, mais aussi une exposition éphémère de costumes et de robes d'avocats du monde judiciaire et universitaire, nationaux et internationaux.



## Promotion de la culture

Depuis le début de l'année 2012, l'EFB a à cœur de promouvoir la culture sous toutes ses formes. Les élèves sont invités, tout au long de l'année, à des vernissages, avant-premières, colloques, concerts,... Ces invitations sont publiées à la fois sur leur « Espace Élèves » du site internet, sur la page Facebook de l'École, ainsi que sur les écrans dynamiques.

Une page dédiée à la Ville d'Issy-les-Moulineaux sans cesse réactualisée, relaie les activités associatives artistiques et culturelles du moment. De nombreuses activités artistiques et culturelles montées en partenariat avec la ville sont proposées gratuitement ou à des tarifs préférentiels aux élèves : danse, musique, chorale, théâtre et expression orale, ...





Jean-Alexandre Delattre



Valérie Drummond

La majesté du hall de la nouvelle école et des mezzanines invite l'art à s'exposer dans les murs. Une quinzaine d'œuvres monumentales du sculpteur Jean-Alexandre Delattre sont actuellement essaimées sur les lieux de passage, pour le plaisir des élèves et des visiteurs. Une nouvelle exposition de sculptures en bronze par l'artiste Valérie Drummond à l'automne 2013, a été l'occasion une nouvelle fois d'éveiller les sensibilités artistiques de chacun.

## Santé

Une journée « Don du sang » a été organisée en mars 2013 par les élèves avocats de l'AEA et l'EFS au sein de l'École, afin de sensibiliser leurs camarades à la cause. 52 dons exploitables ont été enregistrés.

La ville d'Issy-les-Moulineaux met également à la disposition des élèves ses structures d'accueil en matière de santé. Le Centre Municipal de Santé (CMS) propose aux élèves avocats consultations médicales, soins dentaires, gynécologiques, infirmiers et vaccinations avec ou sans rendez-vous en pratiquant le tiers payant. Le Centre de Planification et d'éducation familiale (CPEF) offre également des consultations gratuites, anonymes et confidentielles. Enfin, l'Espace Santé Jeunes (ESJ), gratuit, anonyme et confidentiel pour les jeunes de moins de 25 ans, organise plusieurs fois par mois des consultations sur RDV avec des psychologues, des psychiatres, des diététiciennes et des socio-esthéticiennes, ayant vocation à se réconcilier avec soi-même en période de doute ou de mal-être.



## Point 12 – Liens avec les associations sportives Le sport à l'École

Tous les élèves avocats qui le souhaitent peuvent désormais pratiquer une activité sportive parallèlement à leur temps d'études à l'EFB. En effet, la ville d'Issy-les-Moulineaux met à la disposition des étudiants ses structures municipales : piscine, stade, gymnase, salles de danse, ...



Un partenariat privilégié a été signé avec le club Forest Hill Aqua-boulevard en juillet 2013, permettant l'accès illimité pendant un an grâce à la carte PACHA CLUB à toutes ses installations à Paris et en Ile de France, à un tarif défiant toute concurrence. Fitness, sports de balles, piscine, à volonté ! Les deux promotions en ont profité. Ils ont été 250 élèves avocats à avoir souscrit cet abonnement. Le personnel de l'EFB a également pu profiter de cette offre qui sera reconduite en 2014 avec l'arrivée de la nouvelle promotion.

Traditionnellement, l'EFB engage chaque année un bateau dans la régates des professions juridiques, la Juris'cup. C'est un équipage



100 % féminin qui a porté les couleurs de l'EFB lors de la 22<sup>e</sup> édition de la compétition en 2012 à Marseille. Eugénie AMRI, Marine GRANDIL, Aurélia de LARRARD, Marion RAULET et Marie VERRANDO, emmenées par Mathilde BRUN, sont montées à bord d'un Jod 35, rebaptisé Dominique de la Garanderie en l'honneur de la marraine de la promotion 2012-2013.

2013 verra une nouvelle fois un bateau aux couleurs de l'EFB aligné au départ.

La Parisienne, course à pied des femmes organisée au bénéfice de la lutte contre le cancer du sein, a compté 4 élèves avocates engagées spontanément dans la compétition en septembre 2012.



## Point 13 – Collaboration inter-écoles

### Partenariat IDPA

L'IDPA est une sorte d'école dans l'École : il s'agit d'un institut qui forme depuis 25 ans des avocats de droit public au sein même de l'EFB. L'institut est également une formation « diplômante » dès lors que, en partenariat avec l'Ordre des avocats du Barreau de Paris, il est rattaché à l'Université de Paris XI à Sceaux.

L'IDPA reçoit chaque année environ 25 étudiants de l'EFB, choisis pour la qualité de leur parcours universitaire et leur haut degré de motivation. Comme dans le cursus classique de l'EFB, la scolarité de l'IDPA s'organise autour d'enseignements très pratiques, dispensés par des magistrats de l'ordre administratif et des avocats. Le droit de l'environnement est également à l'honneur, avec ses problématiques d'urbanisme, de pollutions industrielles, ...



### **Maître Laure Nguyen**

*Intervenante en Droit de l'environnement*

*« Depuis plusieurs années, j'ai l'honneur d'enseigner le droit de l'environnement à l'Institut de Droit Public des Affaires (IDPA) au sein de l'École de Formation du Barreau de Paris.*

*Cet enseignement est l'occasion, pour les élèves-avocats, de s'initier à une matière passionnante (qu'ils n'ont, pour la plupart d'entre eux, jamais eu l'occasion d'aborder dans le cadre de leur cursus universitaire) et de compléter utilement leur formation, à la veille de leur entrée dans le monde professionnel.*

*La matière du droit de l'environnement se trouve au cœur des grands débats actuels et son enseignement à l'EFB est le témoignage d'un attachement fort de l'École à offrir aux élèves-avocats un enseignement riche, pluridisciplinaire et ouvert sur les réalités et enjeux du monde contemporain. »*

### **Partenariat HEC**

Une convention a été passée entre HEC et l'EFB à l'effet de permettre aux élèves de HEC de bénéficier d'une formation diplômante en droit. Cette convention signée en juillet dernier, après une période expérimentale de deux années, sera applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### **Partenariat PARIS II**

En 2012, l'EFB a été sollicitée par l'Université de PANTHEON ASSAS PARIS II pour assurer aux étudiants une formation à l'expression orale. L'EFB a par ailleurs été requise pour prêter son aide à la préparation de l'examen d'entrée à l'École.



### **Partenariat École Supérieure d'Architecture de Paris-Val-de-Seine**

Urbanisme, environnement et développement durable ne peuvent être ignorés des architectes. Aussi, l'École Supérieure d'Architecture de Paris Val-de-Seine a-t-elle souhaité bénéficier du concours de l'EFB dans ces domaines.

À l'automne 2013, deux mois durant, l'École Supérieure d'Architecture de Paris Val-de-Seine organise dans les locaux de l'EFB des cours à thème en coopération avec les maîtres d'enseignement de l'EFB et les élèves-avocats. ■



# LE PLAN D' ACTIONS D' AMÉLIORATION DES PERFORMANCES RSE DE L'EFB

L'EFB s'est fixé pour 2014 quatre objectifs d'amélioration de ses performances :

## 1 - ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

- a) Sensibiliser les étudiants et les avocats à la RSE, ainsi qu'à leur rôle dans la promotion de celle-ci (dans les entreprises par exemple)
- b) intégrer les aspects RSE au projet de charte de l'élève
- c) Améliorer les retours faits aux intervenants sur leur enseignement (en particulier sur les aspects liés à la RSE)

## 2 - ÉDUCATION ET CULTURE

- a) Développer la sensibilisation et l'accès à la culture auprès des étudiants :  
2014 verra fleurir de nouvelles initiatives auxquelles l'EFB participera activement :
  - Dans le cadre de conférences à thème, organisation avec la Clavim d'une manifestation culturelle axée sur la non-violence et la défense des droits de l'homme, à l'intention des lycéens en classe de seconde du Lycée Eugène Ionesco d'Issy. Projet de faire intervenir les élèves avocats candidats demi-finalistes du concours du Mémorial de Caen 2013 et 2012 avec leur texte de plaidoirie à l'appui. Séance suivi d'un débat avec les lycéens.
  - Le festival du conte Itinérant en présence de Monsieur Santini, Député Maire de la ville
  - La présentation des métiers du droit à l'Espace Jeunes organisée par l'EFB
  - La Boussole des métiers
  - La « Philo à l'écran », cycle de projections de longs métrages suivis de conversations philosophiques guidées. Une projection-débat est programmée tous les mois, d'octobre 2013 à mars 2014.
  - Festival du film judiciaire de Nanterre en 2014
- b) Développer la communication RS vers les parties prenantes

## 3 - INTÉGRATION ET PROMOTION DES PRINCIPES ENVIRONNEMENTAUX ET UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

- a) Développer une politique environnementale
- b) Engager une démarche de progression vers les ressources renouvelables
- c) Intégrer les aspects environnementaux dans la politique d'achat

## 4 - IMPLICATION AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS

Étudier les opportunités d'implication de l'école dans la démarche Agenda 21 d'Issy-Les-Moulineaux

- a) Favoriser la mobilité douce et les transports en commun : velib', autolib' sortie de station RER au pied de l'EFB ; faciliter le co-voiturage pour les salariés et les élèves de l'EFB ; Utiliser les Conseils de quartier comme relais.
- b) Préserver la biodiversité en ville : installation de ruches sur le toit végétalisé de l'EFB, adhésion à la Charte de l'arbre en ville.
- c) Relayer régulièrement des messages de communication pour adopter un comportement responsable.
- d) Accompagner l'organisation des manifestations vers plus d'exemplarité : présence de stands pour la sensibilisation à des thématiques environnementales lors des Printemps d'Issy. ■

# MÉTHODE D'ÉLABORATION DU RAPPORT

# 9

## PREMIER BILAN RESPONSABLE

Ce premier rapport de Responsabilité Sociétale de l'EFB porte sur les données disponibles et consolidées au moment de son élaboration, à savoir l'exercice de référence 2012, sauf mention contraire. Il s'agit d'un rapport annuel.

## PÉRIMÈTRE ET CONSOLIDATION

Le périmètre sur lequel porte ce rapport est celui de l'EFB, École de Formation professionnelle des Barreaux de la Cour d'Appel de Paris. L'EFB a été instituée et fonctionne en application des dispositions de la loi du 31 décembre 1971 modifiée par la loi n° 2004-130 du 11 février 2004 et son décret d'application n°2004-1386 du 21 décembre 2004. Elle a la qualité d'établissement d'utilité publique doté de la personnalité morale en application de l'article 14 de la loi du 31 décembre 1990.

Ce rapport et en particulier les indicateurs de performance, ne concernent que l'EFB. Il en est de même pour la consolidation et la communication des données puisque l'École n'entretient pas de relation de type filiale ou équivalent avec d'autres organisations partenaires.

## LIMITE MÉTHODOLOGIQUE

La principale limite méthodologique de l'élaboration de ce rapport réside dans la disponibilité d'indicateurs chiffrés consolidés et validés au moment de son élaboration, ce qui induit le choix de reporting sur l'exercice 2012 pour les indicateurs chiffrés présents en fin de rapport.

L'EFB ayant déménagé ses locaux au début de l'exercice, la comparabilité des données entre 2012 et 2013 doit être interprétée avec beaucoup de précaution. C'est en particulier pour cette raison que les résultats présentés pour le Bilan Carbone de l'EFB sont ceux qui correspondent à l'année 2011. Le Bilan Carbone de l'EFB doit être actualisé tous les deux ans. Le prochain résultat sera donc communiqué fin 2014.

## PERTINENCE

Les indicateurs de la Global Reporting Initiative ont été analysés en vue de ne retenir que les plus pertinents, requis dans le cadre d'une application auto-déclarée des lignes directrices de la Global Reporting Initiative version G4.

Un test de matérialité a été effectué par les équipes de l'EFB afin de déterminer les domaines de reporting les plus pertinents au regard des 2 critères suivants :

- Évaluation de l'impact du domaine sur l'EFB sur le plan économique, social et environnemental
- Évaluation de l'impact du domaine sur les parties prenantes de l'EFB sur le plan économique, social et environnemental



Ce test a permis de mettre en évidence 13 domaines particulièrement importants et devant faire l'objet d'une communication :

- Présence sur le marché : part des élèves avocats français formés à l'EFB.
- Santé et sécurité des consommateurs : maîtrise des risques liés à la sécurité des élèves avocats.
- Données privées des clients : protection des données privées des élèves avocats.
- Évaluation des fournisseurs en termes d'impact sur la société.
- Diversité et égalité des chances.
- Conformité réglementaire sur le plan social.
- Communautés locales : programmes / actions menés en collaboration avec les collectivités locales.
- Performance économique : équilibre budgétaire et gisements d'économies.
- Pratiques d'achats : part des produits / services achetés présentant des critères de responsabilité sociétale.
- Formation des salariées.
- Travail et relations de travail : dialogue social et négociation collective.
- Santé et sécurité au travail.
- Équité de rémunération entre hommes et femmes.

Dans un souci d'équilibre du reporting des performances de l'EFB en matière de responsabilité sociétale, 2 autres domaines environnementaux ont été ajoutés à la liste :

- Consommation de matières (papier)
- Consommation d'énergie (électricité)

#### Indicateurs de reporting

Les indicateurs économiques portent sur l'exercice de référence 2013.

Les données économiques sont issues du rapport d'activité 2013 de l'EFB.

Les indicateurs environnementaux ont été recensés auprès du contrôleur de gestion à partir des factures établies par les fournisseurs de l'EFB. ■









# 10 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE L'EFB



INDICATEURS DE PERFORMANCE DE RSE	VOLETS/DOMAINES
<b>Indicateurs économiques</b>	
Effectif des élèves avocats de l'EFB Part des élèves formés par l'EFB par rapport à l'ensemble des élèves formés en France	Présence sur le marché
Nombre d'années sans déficit	Performance économique
Part de produits « responsables » achetés (papiers recyclés ou labellisés PEFC ou FSC, produits d'entretien portant l'éco-label européen, etc.), parts de produits locaux, ...	Pratiques d'achats
<b>Indicateurs sociaux</b>	
Part des fournisseurs signataires de la charte des achats responsables de l'EFB	Évaluation des fournisseurs en termes d'impact sur la société
Nombre d'amendes ou de mises en demeure liées à des problèmes de non-conformité réglementaire	Conformité
Nombre de plaintes concernant le non-respect des données privées des élèves avocats	Données privées des clients
tants des élèves	
Nombre de programmes/actions menés en collaboration avec les collectivités locales (mairie d'Issy-les-Moulineaux) ... auxquelles l'EFB a participé	Communautés locales
Évolution du budget formation par employé	Formation
Nombre de réunions tenues entre la direction et les représentants du personnel / et le personnel	Travail et relations de travail
Nombre d'accidents ou de maladies dont les élèves avocats auraient été victimes dans le cadre de leurs activités à l'EFB	Santé et sécurité des consommateurs
Évolution du nombre d'accidents du travail ou de maladies professionnelles dont auraient été victimes les membres du personnel	Santé et sécurité au travail
Part de femmes dans l'encadrement et les équipes	Diversité et égalité des chances
Écart de salaires entre hommes et femmes à responsabilités équivalentes - Évolution de cet écart	Équité de rémunération entre hommes et femmes
<b>Indicateurs environnementaux</b>	
Poids de papier consommé par étudiant	Matières
Consommation annuelle Kwh électriques consommés par m <sup>2</sup>	Énergie

SUITE PAGE 51

INDICATEURS DE PERFORMANCE DE RSE	VALEURS 2012	VALEURS 2013	COMMENTAIRES
<b>Indicateurs économiques</b>			
Effectif des élèves avocats de l'EFB	(1 643)	(1 733)	
Part des élèves formés par l'EFB par rapport à l'ensemble des élèves formés en France	44 %	46 %	
Nombre d'années sans déficit	0	0	
Part de produits « responsables » achetés (papiers recyclés ou labellisés PEFC ou FSC, produits d'entretien portant l'éco-label européen, etc.), parts de produits locaux, ...	50 %	80 %	Application de la politique d'achats mise en place à l'EFB depuis 2012
<b>Indicateurs sociaux</b>			
Part des fournisseurs signataires de la charte des achats responsables de l'EFB	100 %	100 %	
Nombre d'amendes ou de mises en demeure liées à des problèmes de non-conformité réglementaire	0	0	
Nombre de plaintes concernant le non-respect des données privées des élèves avocats	0	1	1 plainte déposée à la CNIL relative au mode de scrutin informatisé envisagé pour les élections des représen-
Nombre de programmes/actions menés en collaboration avec les collectivités locales (mairie d'Issy) auxquelles l'EFB a participé	non disponible	> 30	Actions culturelles, artistiques, pédagogiques, sportives, environnementales,
Évolution du budget formation par employé	28 personnes formées/33 h de formation	30 personnes formées/ 40 h de formation	Informatique (Aurion), premiers secours (CRF)
Nombre de réunions tenues entre la direction et les représentants / et le personnel	12 + entretiens annuels individuels	12 + entretiens annuels individuels	Réunions mensuelles
Nombre d'accidents ou de maladies dont les élèves avocats auraient été victimes dans le cadre de leurs activités à l'EFB	0	0	
Évolution du nombre d'accidents du travail ou de maladies professionnelles dont auraient été victimes les membres du personnel	0	1	1 cas de dépression consécutif au déménagement à Issy-les-Moulineaux
Part de femmes dans l'encadrement et les équipes	90 %	80 %	Prise en compte en 2013 de l'arrivée du personnel de Facility Management, exclusivement masculin
Écart de salaires entre hommes et femmes à responsabilités équivalentes - Évolution de cet écart	0	0	
<b>Indicateurs environnementaux</b>			
Poids de papier consommé par étudiant	non disponible	750 feuilles/élève	
Consommation annuelle Kwh électriques consommés par m <sup>2</sup>	(558 797 Kwh) 139,6 Kwh/m <sup>2</sup>	(812 292 Kwh) 92,3 Kwh/m <sup>2</sup>	Rappel : les chiffres 2013 se rapportent à l'immeuble sis à Issy-les-Moulineaux



## REMERCIEMENTS

---

à Monsieur François RAGUENOT, Consultant, Co-fondateur d'ESPERE France  
et Madame Anne ILLOUZ, service communication de l'EFB

Réalisation graphique et typographique : [crea.monceau@gmail.com](mailto:crea.monceau@gmail.com) • Impression : Imprimerie Objectif Communication



« ON NE SUBIT PAS L'AVENIR, ON LE FAIT ! »

Georges BERNANOS



[www.efb.fr](http://www.efb.fr)

1 rue Pierre-Antoine Berryer  
CS 90022 92795 Issy-Les-Moulineaux Cedex  
Tél : 01 80 22 01 53